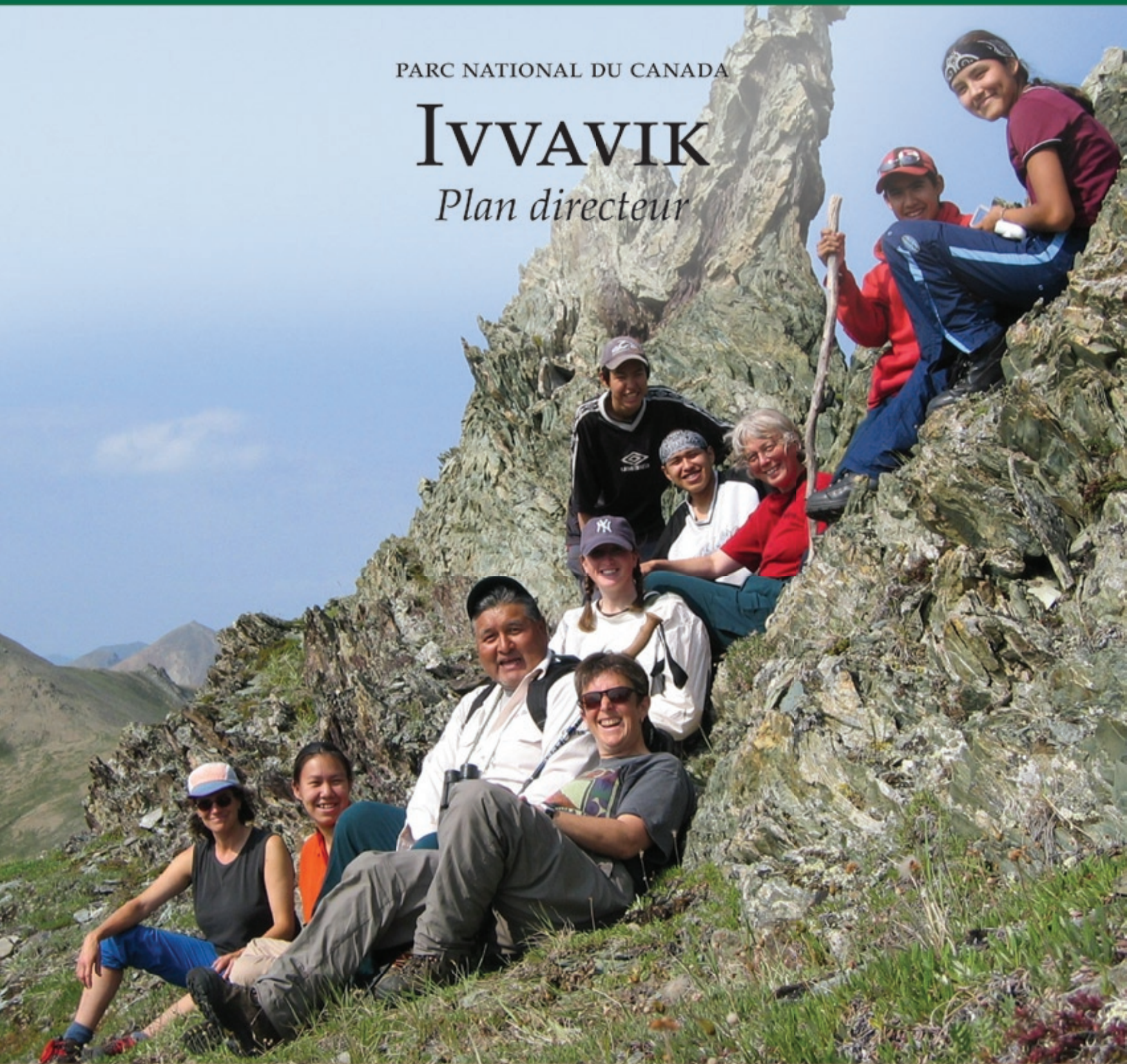




PARC NATIONAL DU CANADA

IVVAVIK

Plan directeur



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc National du Canada Ivvavik : plan directeur.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Ivvavik National Park of Canada,
management plan.

Également disponible sur l'Internet.

ISBN 978-0-662-07574-5

Cat. no.: R63-350/2-2007F

1. Parc national Ivvavik (Yukon)--Gestion. 2. Parcs nationaux
--Yukon--Gestion. 3. Parcs nationaux--Canada--Gestion. I. Titre.

FC4014.I99P3714 2007

333.7809719'1

C2007-980258-3

© Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, représentée par
le directeur général de l'Agence de Parcs Canada, 2007

PARC NATIONAL DU CANADA

IVVAVIK

Plan directeur

Octobre 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Ivvavik. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Ivvavik.

Le ministre de l'Environnement

A handwritten signature in black ink, appearing to read "John Baird". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

John Baird

SOMMAIRE

Ce document présente le plan directeur du parc national du Canada Ivvavik. Ivvavik, le premier parc national établi au Canada à la suite d'une revendication territoriale des Autochtones, protège et met en valeur un paysage culturel ancien renfermant un écosystème presque vierge. Des peuples font partie de ce paysage depuis des milliers d'années, exploitent ses ressources encore abondantes et se déplacent dans ses vallées et le long de ses côtes. L'interdépendance des gens et du paysage est représentée dans l'énoncé de vision du parc, élaboré de concert avec les Inuvialuit : « La terre pourvoira aux besoins de ceux qui la protègent. »

Le parc national du Canada Ivvavik a été créé en 1984, à la suite du règlement qui a donné lieu à la Convention définitive des Inuvialuit, qui a fait l'objet de la *Loi sur le règlement des revendications territoriales des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*. Le parc est géré en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et des dispositions de la Convention définitive (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1984). Dans les cas d'incohérence ou de conflit entre ces deux mesures législatives, la Convention définitive des Inuvialuit a préséance sur la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Les plans directeurs sont déposés au Parlement et passés en revue tous les cinq ans. Trois changements importants ont eu lieu depuis le dernier plan directeur du parc national du Canada Ivvavik (1994), soit l'adoption de la nouvelle *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la publication du *Plan d'action de Parcs Canada en réponse au rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada* (Parcs Canada, 2000a) et l'adoption de la *Loi sur les espèces en péril*.

Le plan directeur du parc national du Canada Ivvavik a été élaboré avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord). Des consultations ont eu lieu avec des organisations inuvialuites, notamment le Conseil de gestion du gibier inuvialuit et le Comité de chasseurs et de trappeurs d'Aklavik. Des présentations publiques ont également été faites lors de séances portes ouvertes à Inuvik, Aklavik, Whitehorse, Dawson City et Old Crow.

Le parc national du Canada Ivvavik protège pour toujours des parties des régions naturelles du nord du Yukon et du delta du Mackenzie. Une grande partie du territoire était libre de glace pendant la dernière période glaciaire, ce qui fait de la rivière Firth la plus ancienne rivière au Canada et du parc en soi une partie du refuge béringien, une région non glaciée s'étendant entre l'Amérique du Nord et la Sibérie. Plusieurs des sites archéologiques du parc figurent parmi les plus anciens dans l'Arctique canadien. On estime que Engigstciak, le site le plus ancien, était utilisé il y a 8 000 ans. Huit cultures différentes se sont déplacées dans ce qui constitue aujourd'hui le parc national Ivvavik et ont utilisé ses ressources.

La gestion du parc national du Canada Ivvavik est guidée par plusieurs principes fondamentaux, à savoir l'intendance des ressources naturelles et culturelles pour atteindre des objectifs écologiques et commémoratifs; la gestion participative; l'intégration des connaissances scientifiques et traditionnelles à la gestion du parc; l'importance de l'éducation et de la diffusion externe; la reconnaissance que les humains font partie de l'écosystème; et l'importance d'assurer la protection de l'environnement tout en maintenant des bénéfices économiques des

communautés locales. Un grand nombre de ces principes sont inhérents aux recommandations du *Plan d'action de Parcs Canada en réponse au Rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada*.

Le plan directeur du parc décrit en détail une stratégie de zonage qui privilégie le maintien du milieu sauvage. Le système de zonage ne s'applique toutefois pas aux Inuvialuit qui y exercent leurs droits d'exploitation traditionnelle des ressources pour fins de subsistance. Le système de zonage du milieu sauvage reconnaît et protège toutefois l'expérience recherchée par les visiteurs du parc, ainsi que les ressources d'intérêt pour les Inuvialuit.

La gestion des ressources culturelles dans le parc est également, par la recherche et l'éducation, axée sur la compréhension et la protection. La participation de diverses organisations inuvialuites, notamment la Société régionale inuvialuite, le Programme de développement social des Inuvialuit et le Centre des ressources culturelles Inuvialuit, est indispensable au plan qui reconnaît que la culture inuvialuite est aujourd'hui dynamique et active dans la région. L'intégration de cette culture vivante à tous les aspects des activités dans le parc est un élément clé de la stratégie de gestion du parc en général.

Les visiteurs se rendent dans le parc national Ivvavik pour s'adonner à la descente en eaux vives, au kayak et à la randonnée, et pour y vivre une expérience dans le milieu sauvage de l'Arctique. Compte tenu de la raison d'être et de la nature du parc, on s'attend à ce que les visiteurs soient indépendants et autonomes et ils le sont généralement. Ils ont accès à divers endroits du parc par voie aérienne (lac Margaret, ruisseau Sheep, flèche Nunaluk, pointe Stokes et plage Komakuk) pour faciliter les activités récréatives en milieu sauvage, compatibles avec les objectifs de gestion. Du point de vue du tourisme, les stratégies d'information et de marketing du parc mettront l'accent sur les trésors naturels et culturels et mettront en valeur la gamme d'expériences diverses que peuvent vivre les visiteurs du parc, qu'ils soient là pour une longue excursion ou pour la journée.

Le principal corridor de fréquentation des visiteurs dans le parc national Ivvavik est la rivière Firth, région aux caractéristiques naturelles et culturelles importantes. Un programme efficace de mise en valeur patrimoniale contribuera à la qualité de l'expérience des visiteurs, à leur sécurité et à leur appréciation et leur connaissance des trésors naturels et culturels du parc. Les programmes d'orientation offerts aux visiteurs avant le départ continueront à assurer le concours des visiteurs pour appuyer la vision du parc et à améliorer leur connaissance du paysage culturel qu'ils vont parcourir.

Les occasions de visite qui mettent en valeur les thèmes et les paysages du parc seront étudiées et encouragées afin de rendre le parc plus accessible aux visiteurs. Des sites convenant à des activités de jour ou de plusieurs jours comme la randonnée, les pique-niques et l'observation seront déterminés pendant la période de planification. Parcs Canada a commencé à réduire l'envergure du Centre des opérations du ruisseau Sheep, qui a été construit en 1988-1989, et il continuera de le faire afin de réduire au minimum l'empreinte écologique des installations du parc. De plus, il examinera et facilitera d'autres possibilités de mise en valeur qui rehausseront les avantages pour la communauté.

De par son caractère écologique bien particulier et son paysage culturel ancien et à la fois encore très vivant, le parc national Ivvavik présente un intérêt pour tous les citoyens canadiens. Le parc est éloigné et la visite est donc dispendieuse. Des activités de diffusion externe présenteront les histoires du parc aux nombreuses personnes qui ne visiteront jamais Ivvavik.

La direction et le personnel du parc se sont engagés, pendant toute la durée du présent plan, à veiller à ce que le parc exécute ses différents mandats, dans les limites budgétaires établies.



Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord)
C.P. 31539, Whitehorse (Yukon) Y1A 6K8 Canada
Téléphone : (867) 633-5476 Télécopieur : (867) 933-6900
Courriel : wmacns@web.ca www.taiga.net/wmac

Monsieur,

Le Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord) est heureux de recommander l'approbation du plan directeur modifié du parc national Ivvavik (2005).

Le parc national Ivvavik est le premier parc national au Canada à être créé en vertu d'une entente de règlement d'une revendication territoriale globale – la *Convention définitive des Inuvialuit*. Cette origine particulière se reflète dans le régime de gestion participative établi pour le parc dans la *Convention définitive des Inuvialuit* et décrit en détail dans le plan directeur.

Le plan décrit les liens solides qui unissent la Convention définitive des Inuvialuit et la *Loi sur les parcs nationaux*. Ce rapport se reflète dans les buts et objectifs du plan. Le plan reconnaît pleinement et explicitement le droit des Inuvialuit d'utiliser et de gérer les ressources du parc sur lesquelles ils comptent depuis toujours. Il reconnaît aussi l'intérêt de l'ensemble des citoyens canadiens à conserver une région ayant une importance considérable à l'échelle nationale et internationale.

Les modifications apportées au plan directeur permettent d'assurer que la gestion du parc national Ivvavik est adaptée aux problèmes et défis associés à la conservation d'un écosystème, aux changements climatiques et aux perturbations potentielles découlant du développement industriel. Elles représentent aussi un nouvel engagement envers l'optimisation des retombées économiques actuelles et potentielles associées à la création du parc, en particulier en ce qui a trait aux intérêts et aux droits des Inuvialuit visés par la *Convention définitive des Inuvialuit*.

Les dispositions de gestion participative prises avec d'autres agences gouvernementales, les organisations Inuvialuit et les organismes de gestion participative de la faune constituent des éléments importants du plan. Les représentants de Parcs Canada ont montré leur engagement envers ces dispositions tout au long du processus de planification. Il est essentiel de pouvoir compter sur cette même collaboration pour assurer la conservation des populations d'espèces sauvages migratrices, la protection des habitats vitaux et la conservation de l'écosystème au-delà des limites du parc.

Ce plan représente un élément important du maintien d'un régime global de conservation pour tout le versant nord et nous sommes heureux de l'appuyer.

Original signé par :

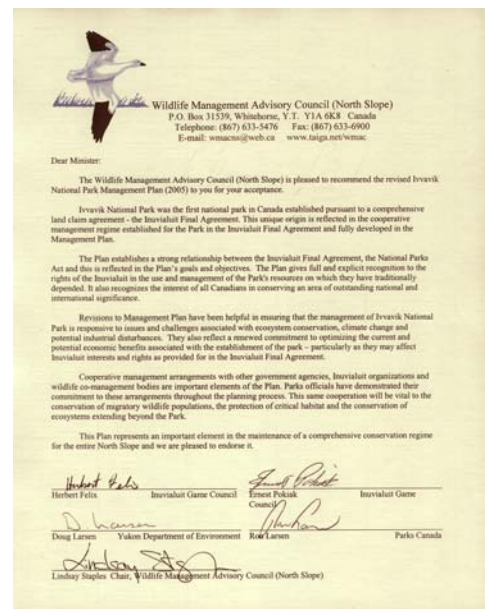
Herbert Felix
Conseil de gestion du gibier

Ernest Pokiak
Conseil de gestion du gibier

Doug Larsen
Ministre de l'Environnement du Yukon

Ron Larsen
Parcs Canada

Lindsay Staples
Président, comité consultatif de la gestion de la faune (versant Nord)



PLAN DIRECTEUR
DU PARC NATIONAL DU CANADA IVVAVIK

Le plan a été recommandé par:



Alan Latourelle
Directeur général
Parcs Canada



Alan Fehr
Directeur
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
1 INTRODUCTION	1
1.1 Objet du plan directeur	1
1.2 Processus d'établissement du plan directeur	1
1.3 Contexte du parc	2
2 RÔLE DU PARC NATIONAL DU CANADA IVVAVIK DANS LE RÉSEAU DE PARCS NATIONAUX	6
3 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION.....	7
3.1 Gestion du parc dans le contexte de la Convention définitive des Inuvialuit.....	7
3.2 Engagement de Parcs Canada envers les Inuvialuit	7
3.3 Histoire de la création d'Ivvavik	8
3.4 Utilisateurs actuels du parc	9
3.4.1 Inuvialuit.....	9
3.4.2 Visiteurs.....	10
3.4.3 Chercheurs scientifiques.....	11
4 VISION DU PARC NATIONAL IVVAVIK.....	13
4.1 Aperçu	13
4.2 Éléments clés de la vision du parc.....	13
5 GESTION AXÉE SUR L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE	15
5.1 Aperçu	15
5.2 Principaux agents de stress du parc national Ivvavik	20
5.3 Maintien de l'intégrité écologique dans le parc national Ivvavik : objectifs	23
5.3.1 Plans de gestion participative basée sur les écosystèmes	23
5.3.2 Plans spécifiques sur les espèces	26
5.3.3 Autres animaux et espèces en péril	29
5.3.4 Écosystèmes aquatiques.....	30
5.3.5 Écosystème de la zone côtière	31
5.3.6 Végétation	33
5.3.7 Changement climatique	34
5.3.8 Déchets solides	34
5.3.9 Dimension humaine	35
5.3.10 Exécution de la loi	36
5.4 Indicateurs de l'intégrité écologique	37
5.5 Évaluation environnementale	42
5.6 Gestion des données.....	43

6	GESTION DES RESSOURCES CULTURELLES	45
6.1	Aperçu	45
6.2	Mise en valeur et protection des ressources culturelles	47
6.3	Histoire, culture et participation des Inuvialuit	48
6.4	Programme de surveillance des ressources archéologiques.....	49
7	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE.....	51
7.1	Aperçu	51
7.2	Objectifs de la mise en valeur du patrimoine	51
8	FRÉQUENTATION PAR LES VISITEURS ET SERVICES CONNEXES	57
8.1	Aperçu	57
8.2	Fréquentation par les visiteurs et accès	57
8.3	Gestion des risques liés aux visiteurs.....	63
8.4	Accès par aéronef	64
9	INSTALLATIONS DU PARC	67
9.1	Aperçu	67
9.2	Gestion des installations dans le parc national Ivvavik	67
9.3	Système de gestion de l’environnement.....	68
10	PARTENARIATS ET PARTICIPATION DU PUBLIC	70
11	ZONAGE DU PARC.....	72
11.1	Aperçu	72
11.2	Zonage dans le parc national Ivvavik	73
11.2.1	Zone 1 – Préservation spéciale	73
11.2.2	Zone 2 – Milieu sauvage	73
11.2.3	Zone 3 – Milieu naturel	73
11.2.4	Zone 4 – Loisirs de plein air et Zone 5 - Services du parc	74
11.2.5	Aires de gestion spéciale.....	74
12	RÉSUMÉ DE L’ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	78
13	GLOSSAIRE	79
14	LISTE DES COLLABORATEURS	81
15	OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	82

TABLEAUX

1	Caractéristiques des régions naturelles et des écorégions du parc national Ivvavik.....	18
2	Cinq principaux stress touchant le parc national Ivvavik et mesures adoptées pour réduire ou surveiller leurs répercussions	21
3	Composants d'un programme de surveillance écologique au parc national Ivvavik	39
4	Chronologie de l'occupation dans la région du parc national Ivvavik.....	45
5	Activités de surveillance des ressources archéologiques au parc national Ivvavik.....	50
6	Critères d'évaluation pour les activités au parc national Ivvavik	60
7	Indicateurs de dimension humaine	62
8	Résumé du zonage au parc national Ivvavik.....	76

FIGURES

Figure 1 :	Contexte législatif du processus de planification.....	12
Figure 2 :	Chaîne alimentaire terrestre et influences.....	17

CARTES

1	Région de l'Arctique de l'Ouest.....	2
2	Région du parc national du Canada Ivvavik	3
3	Points d'accès au parc national Ivvavik.....	66
4	Zonage dans le parc national Ivvavik	75

1 INTRODUCTION

1.1 Objet du plan directeur

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* oblige chacun des parcs nationaux à dresser un plan directeur. Ces plans doivent être préparés en consultation avec le public et doivent refléter les politiques et la législation de Parcs Canada, de même que les dispositions des conventions en matière de revendications territoriales. Les plans directeurs sont déposés au Parlement et réexaminés tous les cinq ans.

Le plan directeur du parc national Ivvavik décrit l'orientation stratégique des cinq prochaines années. Tous les ans, l'Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest prépare un plan d'affaires qui définit la stratégie de mise en oeuvre du plan directeur pour des cycles de planification de trois ans, et répartit les ressources selon les priorités du plan. La mise en oeuvre fructueuse d'un grand nombre des mesures clés appellera à la collaboration avec des partenaires et des intervenants. Des rapports annuels serviront à évaluer les progrès de la mise en oeuvre.

Ce plan directeur guidera Parcs Canada au cours des cinq prochaines années. Parcs Canada travaillera avec ses partenaires afin de réaliser son mandat : protéger les ressources écologiques et culturelles, contribuer aux avantages économiques et communautaires dans la région, offrir des installations et un accès aux visiteurs et engager les Canadiens – particulièrement les jeunes – par l'intermédiaire d'une stratégie de communication efficace et de programmes éducatifs.

1.2 Processus d'élaboration du plan directeur

L'élaboration du plan directeur a nécessité une participation considérable des partenaires, des intervenants et des personnes qui s'intéressent au parc et à son avenir. Dans ce contexte, les consultations publiques ont joué un rôle décisif dans la formulation du nouveau plan directeur. La participation du public au processus d'établissement du plan directeur d'Ivvavik s'est faite en deux étapes. Premièrement, le plan a été élaboré en partenariat avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), ce qui a nécessité des consultations approfondies avec des organisations inuvialuites, notamment le Conseil de gestion du gibier des Inuvialuit et le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik. Deuxièmement, on a tenu des journées portes ouvertes pour faire connaître le plan à Inuvik, à Aklavik, à Whitehorse, à Dawson City et à Old Crow, dans des bulletins et sur le site Web de Parcs Canada.

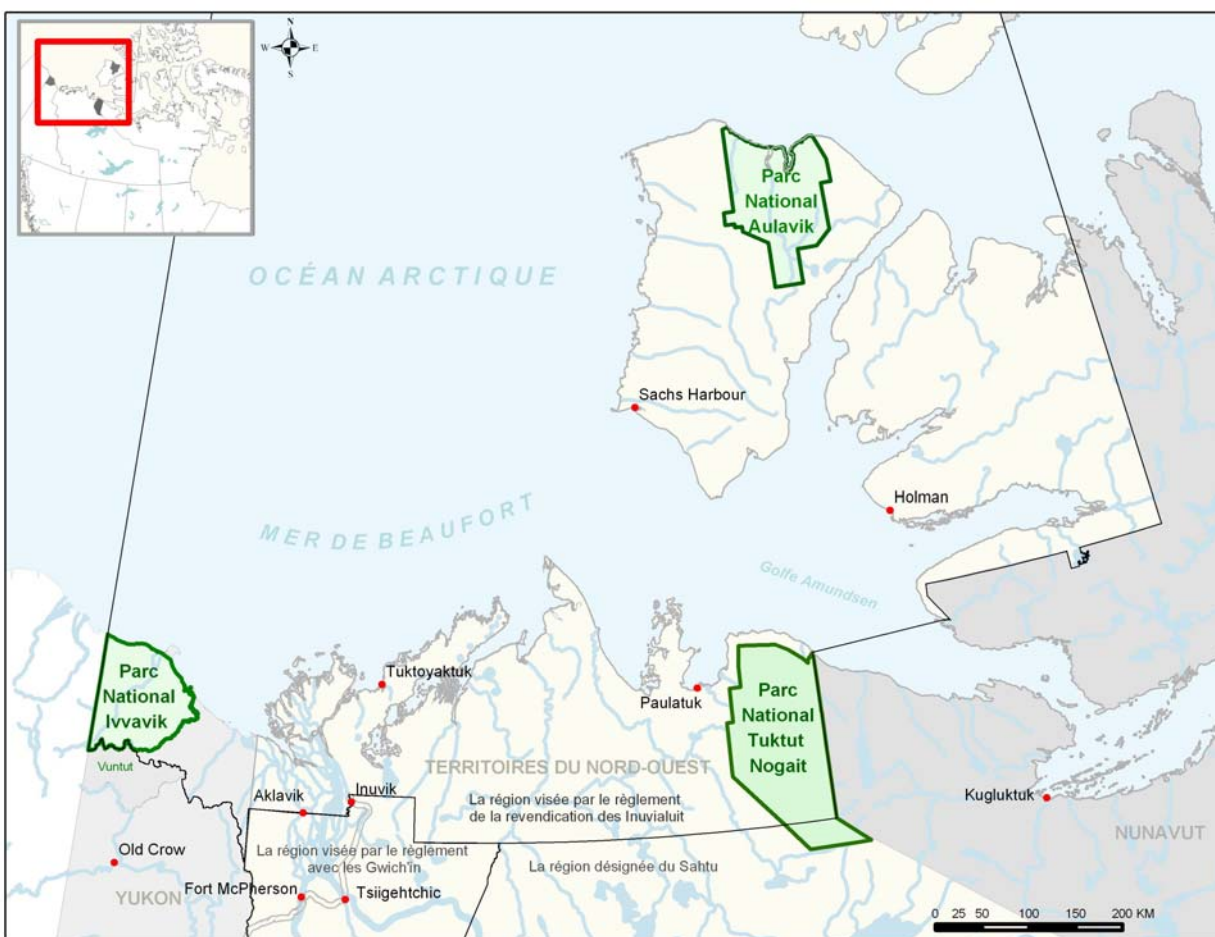
Voici les trois grands changements qui sont survenus depuis le dernier plan directeur du parc national Ivvavik (1994) : l'adoption de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la diffusion du *Plan d'action de Parcs Canada en réponse au rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada* (Parcs Canada, 2000a) et l'adoption de la *Loi sur les espèces en péril*.

La section des ouvrages de référence à la fin du plan contient une liste des lois, politiques et rapports clés dont on a tenu compte dans l'élaboration de ce plan directeur.

1.3 Contexte du parc

Le parc national du Canada Ivvavik est situé sur le versant Nord du territoire du Yukon et il est entouré de terres gérées principalement pour en assurer la conservation (carte 1). Il est limité au nord par la mer de Beaufort où se trouve, au large, le parc territorial de l'île Herschel; à l'ouest, par le vaste refuge faunique national de l'Arctique en Alaska et au sud, par le parc national Vuntut. La rivière Babbage constitue la limite est du parc (carte 2). À l'est de la rivière, le long du versant Nord, se trouve des terres faisant l'objet de mesures spéciales d'utilisation et de conservation, telles qu'identifiées dans la Convention définitive des Inuvialuit (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1984).

Les communautés les plus proches d'Ivvavik sont Aklavik dans les Territoires du Nord-Ouest, Old Crow dans le territoire du Yukon et Kaktovik en Alaska. Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) est le centre régional par lequel passent la plupart des visiteurs qui se rendent au parc national Ivvavik. Le bureau du parc est également situé à Inuvik.



Carte 1. Région de l'Arctique de l'Ouest



Carte 2. Région du parc national du Canada Ivvavik

Plan directeur basé sur les écosystèmes au parc national Ivvavik

Parcs Canada s'emploie à protéger les ressources naturelles et culturelles exceptionnelles, tout en optimisant les expériences des visiteurs et en appuyant les projets sociaux et économiques locaux qui sont conformes à son mandat. Chacun des parcs nationaux fait partie d'un vaste écosystème dans lequel des liens complexes relient tous les éléments. Il faut donc une approche multidisciplinaire globale — appelée « gestion basée sur les écosystèmes ou écosystémique » — pour dûment tenir compte de la complexité de l'écosystème du parc.

Le plan directeur du parc national Ivvavik est fondé sur divers principes de gestion écosystémique. Ces principes sont étayés par des connaissances traditionnelles et les sciences conventionnelles. Ensemble, ces principes forment une approche intégrée indispensable au maintien de l'intégrité écologique dans le parc national Ivvavik.

- **Limites écologiques :**

Les écosystèmes ne sont pas limités par les frontières du parc. Qu'elles aient cours à l'intérieur ou à l'extérieur du parc, les décisions de gestion et les activités humaines influencent les environnements voisins.

- **Perspective systémique :**

Les écosystèmes se composent d'un ensemble complexe d'éléments, de liens et de processus. Chaque écosystème fait, à son tour, partie d'un système dynamique plus vaste.

- **Gestion adaptative :**

Les mesures qu'il est décidé de prendre, les résultats soumis à une surveillance et l'orientation prise sont évalués en fonction des connaissances acquises. Étant donné la nature dynamique des écosystèmes, il est indispensable que les gestionnaires surveillent et évaluent constamment l'efficacité des écosystèmes et qu'ils adaptent leurs stratégies en conséquence.

- **Gestion multidisciplinaire :**

Il faut des données de diverses disciplines pour comprendre les réalités écologiques, sociales et économiques. Grâce à ce type de gestion, on s'assure de fonder les décisions de gestion sur la meilleure information existante possible et de tenir compte de tous les facteurs.

- **Élément humain :**

Les humains font partie intrinsèque de l'écosystème, qu'ils viennent dans le parc pour en exploiter les ressources à des fins de subsistance ou pour le visiter. Comprendre l'interdépendance des humains et de la terre peut donc contribuer à de meilleures décisions de gestion. Répondre aux besoins sociaux et économiques des gens qui utilisent le parc ou qui vivent à proximité améliore non seulement l'élément humain, mais contribue également à la santé biologique de l'écosystème.

page suivante

- Gestion participative intégrée :

La gestion des parcs nationaux est la responsabilité première de Parcs Canada, même si d'autres instances jouent un rôle important dans la gestion des ressources des parcs. Dans le cas du parc national Ivvavik, Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec des conseils de gestion participative et d'autres organismes gouvernementaux fédéraux et territoriaux. Des relations de saine collaboration entre les organismes et les conseils permettent un meilleur partage de l'information et une meilleure prise de décisions. La collaboration entre les diverses instances reflète également le contexte de gestion dans la région : les décisions de gestion de Parcs Canada se répercutent sur des instances au-delà des frontières du parc et vice-versa. De bonnes communications et une bonne collaboration entre les organismes de gestion contribuent à harmoniser les stratégies.

- Approche fondée sur la prudence :

Les décisions de gestion sont fondées sur la meilleure information connue. Comme il n'est pas toujours possible de retarder l'action jusqu'à ce *toute* l'information soit réunie, on fera, dans ces cas, preuve de prudence dans les décisions de gestion.

2

RÔLE DU PARC NATIONAL DU CANADA IVVAVIK DANS LE RÉSEAU DE PARCS NATIONAUX

Les parcs nationaux font partie d'une grande famille d'aires protégées qui englobe les parcs territoriaux et provinciaux, les lieux historiques nationaux, les rivières du patrimoine, les régions de gestion spéciales, les réserves écologiques et les terres gérées par des intérêts privés. Parcs Canada a pour objectif de créer au moins un parc national dans chacune des 39 régions naturelles du pays. À l'heure actuelle il existe plus de 40 parcs nationaux qui représentent 27 régions naturelles. Trois de ces parcs nationaux sont situés dans la région désignée des Inuvialuit.

Le parc national Ivvavik est une région où la diversité écologique est exceptionnelle. Le parc joue un rôle important dans le maintien de l'intégrité écologique d'une aire représentative des régions naturelles du nord du Yukon et du delta du fleuve Mackenzie, comme le précise le *Plan du réseau des parcs nationaux* (Parcs Canada, 1997).

L'histoire humaine d'Ivvavik date de 8 000 ans. Des être humains y entretiennent des relations avec le paysage depuis des millénaires et l'on constate huit cultures différentes dans le parc. Ivvavik est le premier parc national établi au Canada à la suite d'une revendication territoriale d'Autochtones; son histoire humaine et l'écosystème auquel il appartient ont un passé lointain.

La région désignée des Inuvialuit compte trois parcs nationaux (Aulavik, Ivvavik et Tukut Nogait), tous gérés dans le contexte de la Convention définitive des Inuvialuit. Ces trois parcs, y compris Ivvavik, représentent environ 20 % du territoire de la région désignée et reflètent le désir des Inuvialuit de partager leur patrimoine naturel et culturel. Parcs Canada est tenue de s'assurer que les retombées découlant de la présence de parcs nationaux dans la région désignée profitent aux Inuvialuit et aux communautés adjacentes. Les Inuvialuit conservent leurs droits d'exploitation traditionnelle des ressources dans le parc national Ivvavik. Dans le présent plan directeur, le terme « visiteur » et les règlements applicables à l'accès au parc national du Canada Ivvavik ne concernent pas les Inuvialuit exerçant leurs droits d'exploitation des ressources fauniques dans le parc.

Les thèmes représentés par le parc national du Canada Ivvavik sont d'intérêt pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Dans le cadre de la stratégie de Parcs Canada « Engager les Canadiens », les Inuvialuit ont, par l'intermédiaire d'Ivvavik, l'occasion de mettre en valeur et de commémorer leur culture et leur appartenance au Canada.

3

CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

3.1 Gestion du parc dans le contexte de la Convention définitive des Inuvialuit

La collaboration est la pierre angulaire d’une gestion efficace de l’environnement dans la région désignée des Inuvialuit. Le paragraphe 14(2) de la Convention définitive des Inuvialuit prévoit qu’« afin de protéger efficacement les écosystèmes de la région désignée, le règlement doit prévoir une gestion intégrée de la faune et des terres réalisable par divers moyens, notamment la coordination des pouvoirs législatifs. » (*se reporter à la figure 1 : Contexte de la planification législative*).

La Convention définitive des Inuvialuit définit les limites du parc national Ivvavik et précise des conditions applicables à la planification et la gestion. Le paragraphe 12(6) de la Convention prévoit que « la planification et la gestion du parc doivent être orientées vers la protection des caractéristiques sauvages de la région en vue de préserver, dans la mesure du possible, l’état sauvage de cette région, et de protéger et gérer les populations et l’habitat fauniques au sein de la région ».

Des dispositions importantes de la Convention définitive des Inuvialuit, aux paragraphes 12(46) à 12(56), portent sur la création d’un Conseil consultatif de gestion de la faune (versant Nord), composé de représentants d’une communauté inuvialuite, du gouvernement du Yukon et du gouvernement fédéral. Ce Conseil donne des avis au ministre responsable des parcs nationaux sur des aspects de la planification et de la gestion du parc et recommande un plan directeur du parc au ministre. Le Conseil informe également à la fois le gouvernement fédéral et le gouvernement du Yukon sur la gestion de la faune et de l’habitat dans la région du versant Nord du Yukon.

3.2 Engagement de Parcs Canada envers les Inuvialuit

La Convention définitive des Inuvialuit est au centre des relations que Parcs Canada entretient avec les Inuvialuit. Elle ne représente pas uniquement une obligation légale, mais elle est également une marque de gestion saine. Les Inuvialuit sont au coeur de l’histoire, de la culture et de la gestion actuelle du parc. En signant la Convention, les Inuvialuit et le gouvernement du Yukon, celui des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement fédéral ont reconnu l’importance nationale de la protection et de la mise en valeur de l’écosystème du nord du Yukon. Tous les signataires étaient en outre convaincus que seul un solide partenariat permettrait d’y arriver.

Outre le principe de gestion basé sur les écosystèmes, Parcs Canada s’est engagé à promouvoir les trois principes suivants de la Convention définitive des Inuvialuit :

- préserver l’identité et les valeurs culturelles des Inuvialuit dans une société nordique en changement ;

- donner aux Inuvialuit la possibilité d'être des participants égaux et véritables de l'économie et de la société nordique et nationale ;
- protéger et préserver la faune, l'environnement et la productivité biologique de l'Arctique.

Le parc national Ivvavik offre une occasion exceptionnelle de contribuer à la concrétisation de tous ces principes. Par exemple, au chapitre des emplois, l'exploitation du parc national Ivvavik assurera un certain nombre d'emplois à long terme dans la région désignée des Inuvialuit.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- embaucher et former du personnel, en consultation avec la Société régionale inuvialuite, de façon à ce que la majorité des membres du personnel du parc national Ivvavik soit constituée d'Inuvialuit, conformément au paragraphe 12(42) de la Convention définitive des Inuvialuit ; à cette fin, Parcs Canada continuera d'utiliser des stratégies de recrutement et des programmes de formation pertinents ;
- mettre en oeuvre les recommandations de la réponse de Parcs Canada au rapport intitulé *Les parcs nationaux du Nord — Une nouvelle orientation. Un rapport du Sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord* (Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2001) ;
- intégrer une stratégie d'emploi des Inuvialuit dans le plan des ressources humaines de l'Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest.

En ce qui concerne les permis de pourvoirie, le tourisme et d'autres activités économiques, le paragraphe 12(43) de la Convention définitive des Inuvialuit prévoit que, dans la mesure où le programme de gestion du parc national Ivvavik prévoit des activités économiques, les possibilités de participation devront, de façon prioritaire, être accordées aux Inuvialuit.

Parcs Canada a la responsabilité de continuer à encourager les gens des localités à respecter, utiliser et apprécier le territoire. Pour ce faire, l'Agence mettra en oeuvre des initiatives locales comme la formation et le recrutement de personnel inuvialuit, l'élaboration de programmes d'interprétation communautaire, les occasions d'apprentissage pour les jeunes dans le parc et la promotion de la préservation des connaissances traditionnelles.

3.3 Histoire de la création d'Ivvavik

Le parc national Ivvavik a été créé en 1984, à la suite du règlement qui a donné lieu à la Convention définitive des Inuvialuit, qui a fait l'objet de la *Loi sur le règlement des revendications territoriales des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*. Cette nouvelle loi a entraîné la modification de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la création du parc national. Ivvavik est géré en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et des dispositions de la Convention

définitive. Il est important de souligner qu'en cas d'incohérence ou de conflits, la Convention a préséance sur la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Dans les années 1970, le nord du Yukon a retenu l'attention nationale par suite de l'Enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie, dirigée par le juge Thomas Berger. Cette enquête a reconnu l'importance de la harde de caribous de la Porcupine et instamment demandé la protection du territoire de cette harde. Il a été proposé de créer un « refuge faunique international » pour protéger la harde en Alaska et au Canada. Le juge Berger a fait cette recommandation après les nombreux témoignages d'Inuvialuit et de Gwich'in sur l'importance et la signification de cette région.

Le juge Berger a également recommandé, en 1977, la création d'un « parc sauvage au nord du Yukon », du côté canadien de la frontière. Parcs Canada avait auparavant déterminé qu'une partie du territoire du nord du Yukon constituait une « région naturelle d'importance nationale ». En 1978, le ministre responsable des parcs nationaux a proposé la création d'un parc sauvage national de 20 910 kilomètres carrés. Le parc proposé bénéficierait du niveau de protection de l'environnement le plus élevé et autoriserait les utilisations autochtones traditionnelles comme la chasse, la pêche et le piégeage. Les terres ont été exclues de tout aménagement, mais il fallait d'abord régler les revendications territoriales autochtones dans la région avant de créer le parc.

Aujourd'hui, le parc national Iyvavik protège 9 750 kilomètres carrés dans la région nord et ouest de l'aire proposée en 1978. La partie sud du parc proposé à l'origine fait partie des terres traditionnelles des Gwitchin Vuntut d'Old Crow, situées au Yukon. Le parc national Vuntut, qui couvre 4 345 kilomètres carrés, a été créé en 1995 par suite de l'Entente définitive de la Première Nation des Gwich'in Vuntut (Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, 1993).

3.4 Utilisateurs actuels du parc

3.4.1 Inuvialuit

Les Inuvialuit vivent depuis des générations le long du versant Nord du Yukon et dans la région du parc national Iyvavik. En tant que signataire de la Convention définitive des Inuvialuit, le gouvernement du Canada a des objectifs précis qui découlent des trois grands principes de la Convention (paragraphe 3.2). Parcs Canada appuie l'utilisation traditionnelle du versant Nord et, en vertu des paragraphes 12(24) à 12(41) de la Convention définitive, reconnaît aux Inuvialuit des droits d'exploitation du gibier dans le parc. Cette reconnaissance comprend, en vertu du paragraphe 12(36), le droit d'utiliser des méthodes actuelles et traditionnelles de chasse et le droit de posséder et d'utiliser tout l'équipement raisonnablement nécessaire à l'exercice de ce droit. Les Inuvialuit ont également le droit d'utiliser les installations de chasse, de pêche et de piégeage existantes liées à leurs activités de prise de gibier. L'utilisation traditionnelle du parc par les Inuvialuit n'est pas visée par le système de zonage décrit plus loin dans le présent plan. Il est important de souligner que les Inuvialuit qui se livrent à des activités

en tant que bénéficiaires en vertu de la Convention définitive ne sont pas considérés comme des visiteurs du parc.

La définition de *conservation* contenue dans la Convention définitive des Inuvialuit régit la gestion de la faune et son exploitation par les Inuvialuit dans le parc. Selon l'article 2, la conservation s'entend de « la gestion des peuplements fauniques et de leur habitat en vue d'assurer le maintien de la qualité de ces ressources, notamment de leur productivité optimale à long terme, ainsi que l'efficacité d'exploitation traditionnelle des ressources ».

Depuis les années 1980, les activités de récolte de subsistance sont surveillées dans la région désignée des Inuvialuit dans le cadre de l'étude sur l'exploitation par les Inuvialuit et d'autres programmes connexes. Des quotas de chasse du grizzli sont en vigueur dans le parc national Ivvavik. Ils sont établis par les Conseils consultatifs de gestion de la faune (versant Nord et Territoires du Nord-Ouest) par le biais du *Plan de co-gestion du grizzli dans la région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuits, Yukon et Territoires du Nord-Ouest (Co-management Plan for Grizzly Bears in the Inuvialuit Settlement Region, Yukon Territory and the Northwest Territories ;Nagy et Branigan, 1997)*. On considère actuellement que l'exploitation de la faune dans le parc se situe dans les limites de niveaux durables.

3.4.2 Visiteurs

Les visiteurs d'Ivvavik ont une passion pour le parc. La plupart considèrent qu'ils participent activement aux efforts déployés pour maintenir l'intégrité écologique du parc, sa beauté vierge et son caractère sauvage. L'éloignement du parc et le coût élevé du transport par avion nolisé pour s'y rendre font en sorte que le nombre de visiteurs est peu élevé.

Le parc national Ivvavik attire les visiteurs qui recherchent une expérience rare dans un milieu sauvage éloigné de l'Arctique. Ils s'intéressent en outre au paysage culturel. Comme le parc est situé à plus de 200 kilomètres de la route la plus proche, l'accès s'y fait par avion ou bateau nolisé. À l'heure actuelle, les déplacements en véhicule motorisé sont interdits dans le parc, sauf pour les Inuvialuit qui exercent leurs droits d'exploitation à des fins de subsistance et pour le personnel du parc pour la gestion de ce dernier. L'accès au parc par voie aérienne est autorisé à l'une des cinq pistes d'atterrissage désignées et sur un lac. Compte tenu de l'éloignement du parc national Ivvavik, actuellement moins de 200 personnes visitent le parc au cours d'une année. Tous les visiteurs doivent s'inscrire au bureau du parc à Inuvik.

Même s'il existe de nombreuses possibilités de découvrir le parc national Ivvavik, la fréquentation du parc est généralement concentrée le long du corridor de la rivière Firth. La descente en eaux vives, le kayak et la randonnée sont les principales activités qui reflètent l'état sauvage du parc où les véhicules motorisés sont interdits. La plupart des visiteurs passent généralement une semaine ou plus dans le parc. On s'attend à ce qu'ils soient autonomes et indépendants et qu'ils utilisent des techniques écologiques.

Non seulement Ivvavik offre des possibilités récréatives, mais il constitue également un excellent outil éducatif. Parcs Canada est engagée à faciliter l'accès au parc par les groupes scolaires locaux, les membres de la collectivité et les artistes afin de permettre aux résidents de

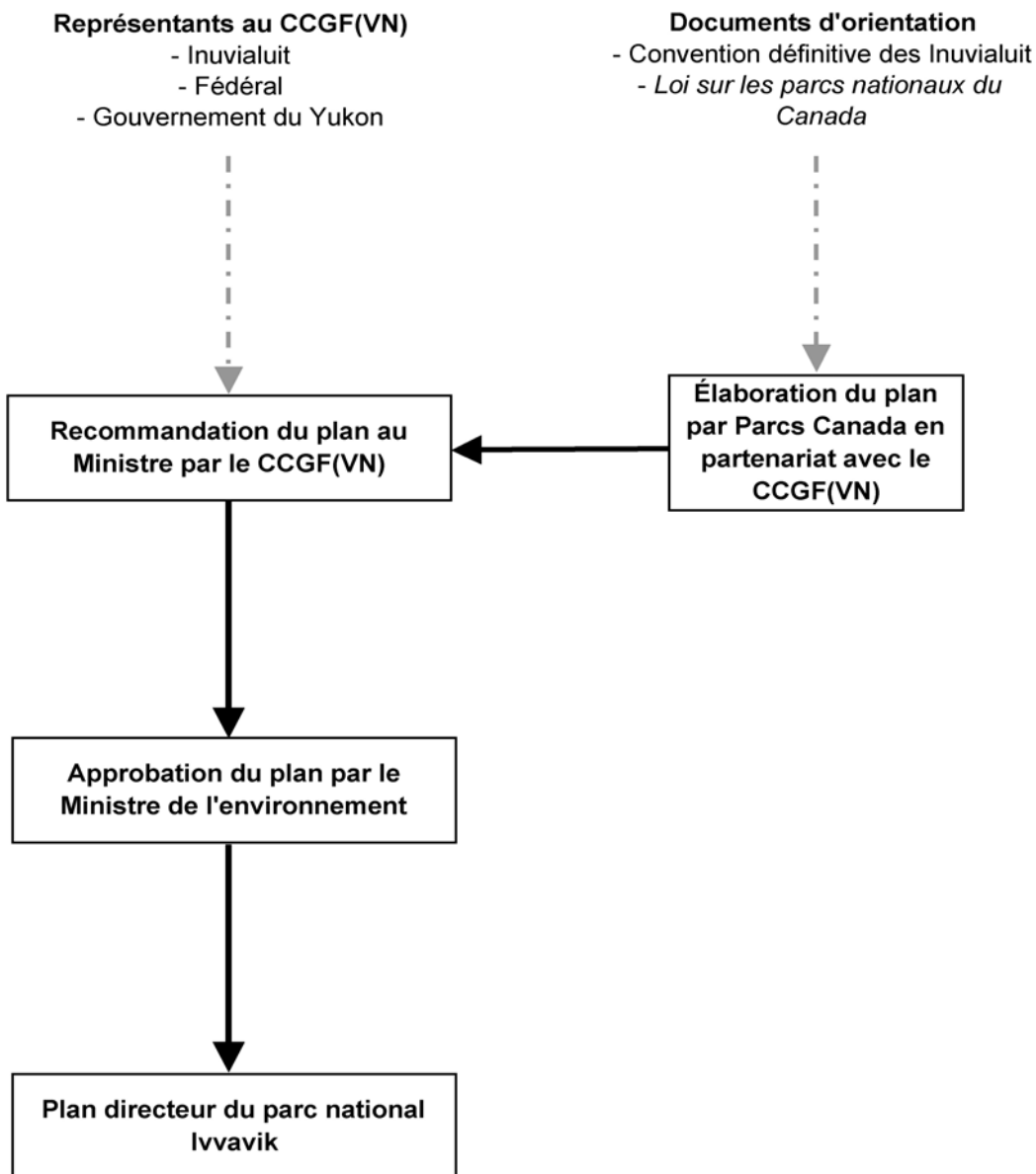
l'Arctique de l'Ouest de découvrir les trésors culturels et naturels d'Ivvavik. Parcs Canada continuera aussi à engager des étudiants, des jeunes et des Inuvialuit pour travailler dans le parc afin d'encourager la poursuite d'études secondaires et postsecondaires, ainsi qu'une carrière en sciences naturelles et culturelles.

3.4.3 Chercheurs scientifiques

Le parc national Ivvavik offre un milieu exceptionnel d'étude. Les chercheurs en sciences naturelles et culturelles travaillent à de nombreux projets liés au parc. Des recherches récentes, menées dans le parc et autour de ce dernier, ont porté sur la faune aquatique et d'autres oiseaux, le caribou de la Porcupine, le boeuf musqué, l'orignal, le grizzli, le mouflon de Dall et l'omble. D'autres travaux ont porté sur la végétation et la cartographie de l'habitat, les recherches archéologiques et l'étude de l'érosion du littoral. Ces recherches et la surveillance joueront un grand rôle dans le maintien continu de l'intégrité écologique du parc.

Figure 1 : Contexte législatif du processus de planification

CCGF (VN) : Conseil consultatif de gestion de la faune (versant Nord)



4

VISION DU PARC NATIONAL IVVAVIK

4.1 Aperçu

En 1993, un groupe de travail de Parcs Canada, composé de représentants de la communauté d'Aklavik, a créé l'énoncé de vision suivant pour le parc national Ivvavik :

La terre pourvoira aux besoins de ceux qui la protègent.

Cet énoncé de vision illustre que le parc national Ivvavik protège la terre, la faune et ses habitats. La terre, en retour, pourvoira aux besoins des gens, des utilisateurs traditionnels et des visiteurs en leur offrant de bonnes aires de camping, de l'eau propre, l'exploitation traditionnelle et des expériences enrichissantes et elle procurera des avantages aux communautés locales tels que le tourisme et des programmes d'éducation et de mentorat. Ivvavik, qui signifie « endroit où l'on donne naissance, pouponnière », est un nom qui reconnaît le rôle du parc en tant qu'aire de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine — la base de subsistance traditionnelle des Inuvialuit et d'autres peuples du versant Nord du Yukon depuis des milliers d'années. De plus, le nom et la vision reconnaissent implicitement que la Convention définitive des Inuvialuit garantit à ces derniers le droit exclusif d'exploitation de la faune dans le parc.

4.2 Éléments clés de la vision du parc

Cette vision est composée de nombreux éléments clés qui englobent les valeurs fondamentales du parc national Ivvavik et qui visent à orienter la planification, la gestion et l'exploitation du parc. Pour réaliser cette vision, Parcs Canada doit veiller à :

- protéger l'intégrité des écosystèmes et des ressources naturelles grâce à notre compréhension de l'évolution culturelle et naturelle du parc ;
- laisser les populations fauniques comme la harde de caribous de la Porcupine varier naturellement et les tendances de déplacement de la faune se poursuivre sans entrave ;
- maintenir dans la plus grande mesure possible l'état sauvage de la région ;
- faire jouer un rôle actif aux résidents locaux, aux visiteurs et au public canadien dans la protection du patrimoine naturel et culturel du parc et le partage de ce patrimoine avec d'autres ;
- faire du parc, par ses valeurs naturelles et culturelles, un intervenant important des activités touristiques à caractère patrimonial dans la région, et dans l'ensemble de l'économie régionale en favorisant les possibilités économiques et en travaillant avec les collectivités ;
- donner aux étudiants, aux jeunes et aux résidents des collectivités l'occasion d'apprendre, de mettre en valeur leur potentiel et de découvrir le parc ;
- collaborer avec d'autres intervenants dans un cadre régional intégré de gestion des écosystèmes ;

- favoriser de manière soutenue les liens entre les Inuvialuit et le territoire ;
- favoriser la participation des bénéficiaires inuvialuits à l'exploitation et à la gestion du parc ;
- intégrer les connaissances traditionnelles, locales et scientifiques dans le plan directeur et la gestion du parc ;
- faire comprendre les valeurs du parc aux résidents locaux, aux visiteurs et au public canadien, les leur faire apprécier et les en faire bénéficier grâce à l'interprétation, la diffusion externe et la prestation d'un éventail de possibilités récréatives pertinentes en milieu sauvage ;
- offrir aux visiteurs du parc diverses activités récréatives appropriées fondées sur la découverte et le respect du patrimoine naturel et culturel du parc ;
- protéger les ressources fauniques et naturelles des facteurs de stress qui gênent la régénération des systèmes naturels.

5

GESTION AXÉE SUR L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

5.1 Aperçu

Ivvavik est l'un des trois parcs nationaux dans la région de l'Arctique de l'Ouest (voir la carte 1). Le parc national Ivvavik représente une partie des régions naturelles du Nord du Yukon et du delta du fleuve Mackenzie, deux des 39 régions naturelles canadiennes définies dans le Plan du réseau des parcs nationaux. Ivvavik se trouve dans le coin nord-ouest de la région naturelle du Nord du Yukon et comprend la limite occidentale de la région naturelle du delta du fleuve Mackenzie.

Le parc national Ivvavik fait partie d'un plus vaste réseau international d'aires protégées. Le parc national Vuntut, qui représente également la région naturelle du Nord du Yukon, se trouve directement au sud d'Ivvavik. La Réserve faunique nationale de l'Arctique en Alaska se situe à la limite occidentale du parc national Ivvavik.

Le paysage du parc est formé de la toundra non arborée de la plaine côtière, de la toundra alpine dans les monts Britanniques; des écosystèmes de taïga, qui font la transition entre la forêt boréale et la toundra arctique; de lacs, de rivières et de zones humides d'eau douce; ainsi que de limans de rivières qui se jettent dans la mer de Beaufort. L'altitude du parc passe du niveau de la mer (mer de Beaufort) à 1 675 m dans les monts Britanniques.

On distingue, dans le parc national Ivvavik, deux régions climatiques : la plaine côtière arctique au climat marin et les monts Britanniques au climat plus continental. Le climat des deux régions est caractérisé par de longs hivers froids et de courts étés frais, et par des vents modérés à forts. On estime que la température de l'air moyenne le long de la côte va de 4 à 10 °C en juillet et de -22 à -25 °C en janvier. À l'intérieur des terres, on estime que la température de l'air moyenne va de 10 à 12 °C en juillet et de -20 to -24 °C en janvier. Février est généralement le mois le plus froid le long de la côte, lorsque les températures atteignent de -25 à -27 °C. Les précipitations annuelles moyennes, estimées à partir des stations météorologiques dans le parc et à proximité, atteignent environ 126 mm à 400 mm. Août est le mois le plus pluvieux et février et avril sont les mois les plus secs. Dans les dernières décennies, la température moyenne de l'Arctique s'est réchauffée à près de deux fois le rythme enregistré ailleurs sur la planète, et l'Arctique connaît actuellement des changements climatiques qui figurent parmi les plus rapides et les plus marqués du globe. Par exemple, les températures hivernales enregistrées en Alaska et dans l'Arctique de l'Ouest ont augmenté de 3 à 4 °C dans les 50 dernières années. La fonte de la glace de mer et l'augmentation des températures dans les régions pergélisolées témoignent elles aussi d'un réchauffement marqué de l'Arctique (Arctic Climate Impact Assessment, 2004).

Les sols du parc diffèrent de ceux du sud du Canada à deux niveaux importants. En premier lieu, la plupart de la région a été épargnée par les glaciers pendant la dernière période glaciaire, si bien que bon nombre des matériaux géologiques ont subi une météorisation incessante

pendant des millions d'années. En second lieu, une grande partie du sol est gelée en permanence.

Les eaux des bassins versants du parc national Ivvavik s'écoulent vers la mer de Beaufort en passant par trois grands systèmes de drainage, à savoir les rivières Malcolm, Firth et Babbage. La plupart des lacs et des zones humides du parc sont situés dans les plaines du littoral et sont généralement peu profonds ou marécageux. Les contreforts des monts Britanniques sont mieux drainés que la plaine côtière et comptent de nombreux petits lacs, tandis que les monts Britanniques en dénombrent peu.

La toundra arctique, la toundra alpine et la taïga forment les trois principaux types de végétation dans le parc national Ivvavik. La toundra arctique abrite des carex et de petits arbustes tels que linaigrette du Canada (*Eriophorum* spp.), saule (*Salix* spp.), bouleau glanduleux (*Betula glandulosa*), thé du Labrador (*Ledum* spp.) et airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*). La toundra alpine est parsemée de dryade à feuilles entières (*Dryas integrifolia*), de saxifrage à feuilles opposées (*Saxifraga oppositifolia*), de raisin d'ours (*Arctostaphylos* spp.) et de lichens (*Cladina* spp.). La taïga sert d'habitat à des peuplements clairs d'épinette blanche (*Picea glauca*) et de peuplier baumier (*Populus balsamifera*) rabougris, qui sont parmi les spécimens les plus septentrionaux de leur espèce. Certaines des plantes d'Ivvavik sont particulières à cette région.

Une vaste gamme de mammifères vit à Ivvavik. Le parc comprend une partie de l'aire de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine et d'autres aires saisonnières de la harde. Parmi les autres mammifères terrestres, notons le grizzli, le boeuf musqué, le mouflon de Dall, l'orignal, le loup, le renard arctique, le renard roux, le carcajou, le spermophile arctique, le lemming, la musaraigne et le campagnol. On retrouve parmi les mammifères marins l'ours polaire, le phoque annelé et le phoque barbu. Le parc est également un territoire de nidification important pour une diversité d'oiseaux migratoires, et accueille quelques espèces d'oiseaux toute l'année. L'omble chevalier, le corégone tschir, l'ombre de l'Arctique et le touladi sont parmi les espèces de poissons du parc.

Figure 2 : Chaîne alimentaire terrestre et influences

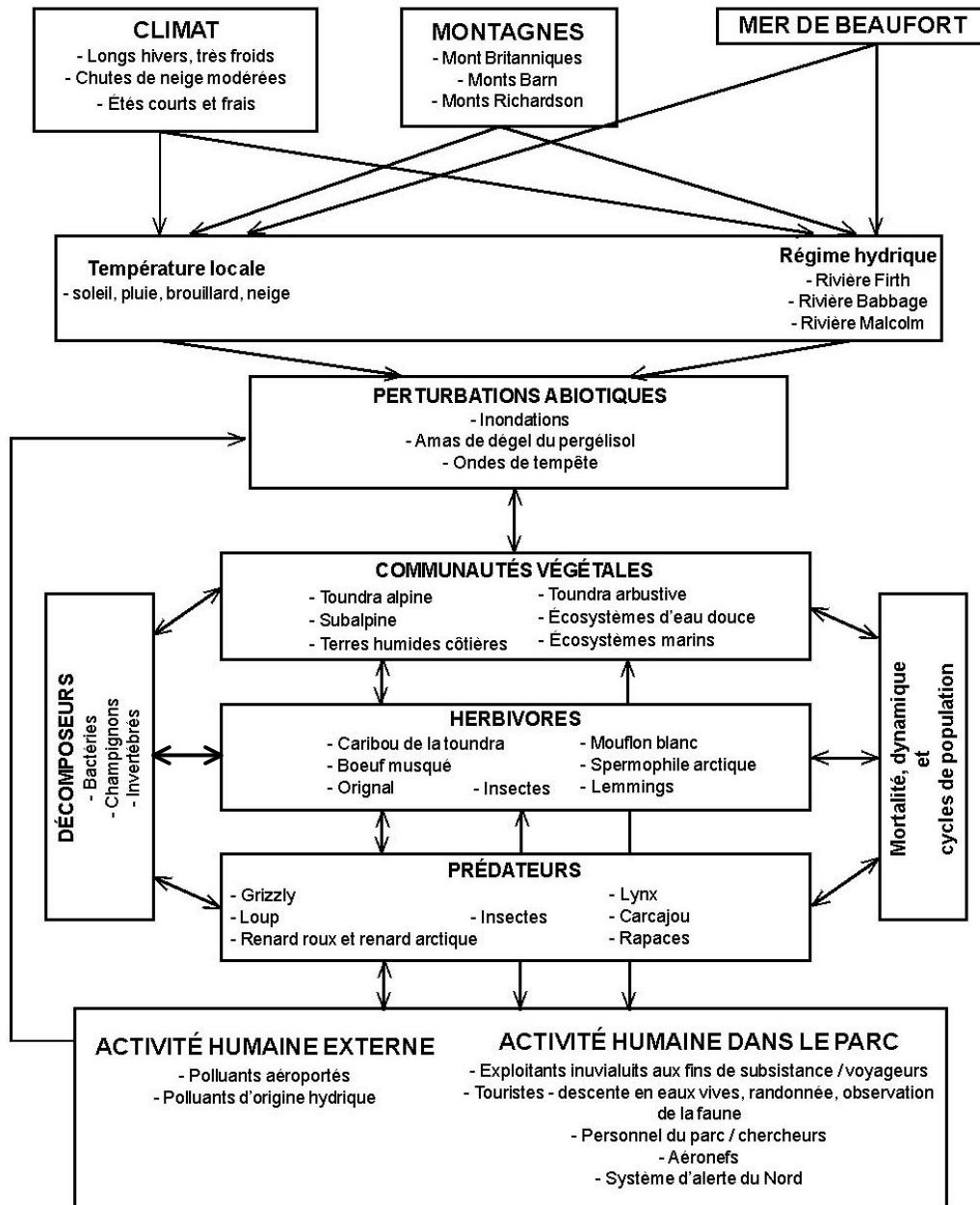


Tableau 1. Caractéristiques des régions naturelles et des écorégions du parc national Ivvavik

Région naturelle	Écorégion	Climat	Géologie	Forme de relief	Sols	Végétation
Nord du Yukon	Monts Britanniques et Richardson	<ul style="list-style-type: none"> étés courts et frais et hivers extrêmement froids 	<ul style="list-style-type: none"> chaîne de montagnes non glaciaires atteignant 1 650 m chaîne au sud aux profils arrondis et harmonieux 	<ul style="list-style-type: none"> formes de relief périglaciaires pergélisol continu avec une teneur en glace accrue au nord de la région 	<ul style="list-style-type: none"> gélisols turbides et gélisols statiques sur les dépôts colluviaux et alluviaux 	<ul style="list-style-type: none"> toundra alpine (lichens, dryades à feuilles entières, arbustes éricacés, carex, linaigrette du Canada) en haute altitude forêt claire subalpine (épinette blanche rabougrie, saule, bouleau glanduleux, thé du Labrador) en basse altitude
	Plaine côtière du Yukon	<ul style="list-style-type: none"> étés courts et frais et hivers extrêmement froids 	<ul style="list-style-type: none"> surface d'érosion dans le grès tertiaire et schiste couvert d'une fine couche de sédiments récents 	<ul style="list-style-type: none"> plaine en déclinaison vers l'ouest pergélisol continu avec une forte teneur en glace et de nombreux cours de glace 	<ul style="list-style-type: none"> gélisols turbides 	<ul style="list-style-type: none"> toundra fruticée (bouleau glanduleux, saule, thé du Labrador, dryades à feuilles entières, buttes de carex) <p style="text-align: right;"><i>page suivante</i></p>

Région naturelle	Écorégion	Climat	Géologie	Forme de relief	Sols	Végétation
Delta du fleuve Mackenzie	Delta du fleuve Mackenzie	<ul style="list-style-type: none"> • hivers très froids et étés frais 	<ul style="list-style-type: none"> • région complexe de deltas tourbicoles et des sédiments fluviaux marins 	<ul style="list-style-type: none"> • multitude de lacs et de canaux • terres humides sur plus de 50 % de l'écorégion; le plus souvent des tourbières oligotrophes de plateau tourbeux polygonal avec des tourbières basses côtelées • pergélisol avec une teneur en glace de faible à moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • gélisols régosoliques et gleysoliques statiques avec gélisols organiques 	<ul style="list-style-type: none"> • couvre-sol de bouleau glanduleux, de saule, d'arbustes éricacés, de linagrette du Canada, de lichens et de mousse • buttes de carex, linagrette du Canada et mousse de sphaigne

5.2 Principaux agents de stress du parc national Ivvavik

La santé générale du parc national Ivvavik s'est considérablement améliorée grâce aux efforts de gestion de Parcs Canada et de ses partenaires. Les déchets solides, y compris de nombreux fûts de carburant abandonnés, ont été retirés du parc et un programme de surveillance à long terme a été établi afin de suivre les agents de stress potentiels. L'écosystème dynamique du parc continue de se développer en dépit de certaines perturbations localisées.

Depuis 1994, Parcs Canada présente le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées*, qui porte sur la santé générale des parcs nationaux du Canada. En 1997, le parc national Ivvavik a obtenu une cote de 3 sur 5, ce qui indique une dégradation importante de l'intégrité écologique. En 1999, le parc s'est amélioré et a obtenu une cote de 2, ce qui indique une dégradation mineure de l'intégrité écologique.

Ces cotes sont basées sur les « agents de stress » (stimuli sources de stress) dans un parc donné. Une des façons d'évaluer la santé de l'environnement d'un parc consiste à déterminer et évaluer les principaux agents de stress qui l'influencent. Des activités ou des états sont considérés comme des agents de stress si l'on sait ou soupçonne qu'ils ont des répercussions sur l'environnement du parc.

Voici les cinq principaux agents de stress précisés dans le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées – 1999* (Parcs Canada, 1999) pour le parc national Ivvavik : changement climatique, déchets solides, braconnage, pratiques de gestion du parc et activité humaine (tableau 2). Ces agresseurs seront étudiés pendant l'examen annuel du plan directeur et pendant la rédaction du Rapport sur l'état du parc national Ivvavik.

Tableau 2. Cinq principaux stress touchant le parc national Ivvavik et mesures adoptées pour réduire ou surveiller leurs répercussions (*Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999*)

Rang	Stress	État	Description	Mesures actuelles
1	Changement climatique	Augmentation	Selon la littérature, les températures dans cette région semblent être à la hausse. Des données empiriques montre également une érosion accrue du littoral et un décrochement.	<ul style="list-style-type: none"> • Deux stations météorologiques automatisées surveillent la température atmosphérique et au sol. • La surveillance de l'érosion du littoral et du pergélisol se fait en partenariat avec la Commission géologique du Canada. • Le système de gestion de l'environnement est en place.
2	Déchets solides	Réduction	La station du réseau avancé de préalert (RAPA) à la pointe Stokes a été nettoyé en 1992. Le nettoyage de la plage Komakuk a commencé en 1999 et s'est terminé en 2001. Des travaux ont consisté à enlever les déchets de l'exploitation minière et pétrolière et des déchets rejetés sur la côte par la mer.	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de surveillance en cours à la plage Komakuk. • Programme d'évaluation et de surveillance à la pointe Stokes • De vieilles caches et vieux barils de carburant ont été nettoyés le long de la côte. • Il existe de stricts contrôles du stockage de carburant.
3	Braconnage	Stable	Le braconnage dans la région du versant Nord du Yukon est un problème de gestion pour Parcs Canada et nos homologues de l'Alaska. Rien n'indique toutefois que le braconnage est un problème courant ou qu'il a une incidence sur les populations fauniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Des mesures d'exécution de la loi sont intégrées aux mesures que prend le personnel du parc national Vuntut et celui des organismes fédéraux et des États des États-Unis.

page suivante

Rang	Stress	État	Description	Mesures actuelles
4	Pratiques de gestion du parc	Stable	Les activités du personnel de l'Unité de gestion sont axées sur la réduction au minimum des répercussions.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de visiteurs, y compris le personnel et les chercheurs, est consigné. • La taille du poste de garde de parc du ruisseau Sheep sera réduite. • Tous les projets font l'objet d'un examen environnemental préalable. • Le système de gestion de l'environnement est mis en oeuvre.
5	Activité humaine	Stable	Des répercussions localisées ont été constatées dans le corridor de la rivière Firth, surtout liées au piétinement de la végétation, aux déchets humains abandonnés et à la perturbation de la faune aux terrains de camping. Ces répercussions peuvent être gérées. Une utilisation accrue est écologiquement viable et reste un objectif de Parcs Canada.	<ul style="list-style-type: none"> • Les répercussions sur la végétation aux terrains de camping font l'objet d'une surveillance et les terrains de camping sont fermés au besoin. • Les sites culturels font l'objet d'une surveillance. • L'enregistrement des visiteurs est obligatoire. • La sensibilisation du public, l'éducation et les programmes d'interprétation sont en cours de réalisation. • L'enlèvement des déchets humains est obligatoire le long du corridor de la rivière Firth.

5.3 Maintien de l'intégrité écologique dans le parc national Ivvavik : buts et objectifs

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* définit ainsi l'intégrité écologique au paragraphe 2(1) : « l'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques ».

La *Loi* précise également que les parcs nationaux du Canada sont « créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances; ils doivent être entretenus et utilisés conformément à la présente loi et aux règlements de façon à rester intacts pour les générations futures » (paragraphe 4(1)); et que « la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs » (paragraphe 8(2)).

Le maintien et, s'il y a lieu, le rétablissement de l'intégrité écologique du parc national Ivvavik dépendent d'un large éventail de questions et de mesures de gestion. La gestion écosystémique du parc sera guidée par un objectif général et plusieurs objectifs spécifiques, dont il est question ci-dessous par grand sujet.

L'application rigoureuse de la démarche scientifique et la gestion efficace de la dimension humaine et des autres agents de stress sont des outils importants du maintien de l'intégrité écologique et commémorative. D'autres outils sont tout aussi importants, à savoir ceux qui rallient les visiteurs, les résidents de la région, les Inuvialuit, d'autres conseils de gestion participative et l'ensemble de la population canadienne à notre vision, soit « la terre pourvoira aux besoins de ceux qui la protègent ». Parmi ces outils, notons un programme efficace de diffusion externe et d'éducation qui communique des histoires du lieu et favorise l'intérêt envers le patrimoine d'Ivvavik, des possibilités pour les résidents et les jeunes d'apprendre à connaître le rôle des parcs nationaux et de les découvrir en les visitant, ainsi que des possibilités d'emploi et de développement économique ayant des retombées directes et indirectes grâce à la présence des parcs nationaux.

Objectif général : Maintenir l'intégrité écologique

Collaborer avec d'autres organismes au maintien ou au rétablissement de l'intégrité écologique dans le parc national Ivvavik, compte tenu de la Convention définitive des Inuvialuit et de la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

5.3.1 Plans de gestion participative basée sur les écosystèmes

Il existe, dans la région désignée des Inuvialuit, divers plans de gestion participative des ressources qui orientent la gestion écosystémique. Dans le cas de la gestion du parc national Ivvavik, Parcs Canada travaille en collaboration avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) (CCGF (VN)), le Comité mixte de gestion de la pêche, le Comité d'étude des répercussions environnementales, le Bureau d'examen des répercussions environnementales, le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, le Comité des chasseurs et des

trappeurs d'Aklavik, le ministère de l'Environnement du Yukon et divers autres organismes gouvernementaux et organismes de gestion participative.

Objectif du plan :

Utiliser les plans de gestion élaborés par des organismes de gestion participative et des organisations inuvialuites pour orienter la gestion écosystémique du parc national Iyovavik.

Ce plan directeur est compatible avec les objectifs des trois plans décrits ci-après et contribuera à l'atteinte des objectifs de Parcs Canada.

**Le plan directeur "Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan"
(plan de conservation et de gestion de la faune du versant nord du Yukon)**

En 1999, Parcs Canada a entrepris de travailler avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) à l'élaboration du plan directeur « *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan* » (Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), 2003). Ensemble, les deux organismes ont adopté une approche écosystémique de gestion de la faune et de la conservation. Parcs Canada entend relever et évaluer, en consultation avec d'autres gestionnaires de la région, les menaces qui pèsent actuellement ou pèseront éventuellement sur l'écosystème, les ressources culturelles et la sûreté du public. Ils élaboreront ensuite des stratégies susceptibles d'écarter ces menaces.

Le plan « *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan* » met en œuvre l'article 12 de la Convention définitive des Inuvialuit et d'autres dispositions sur la gestion et la conservation de la faune dans la région du versant Nord du Yukon. Il établit les priorités en matière de protection environnementale, de recherche, de surveillance et de gestion, et son application doit favoriser les projets de collaboration entre les organismes gouvernementaux, les organisations inuvialuites et les communautés locales.

Mesure clés Parcs Canada et le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) verront conjointement à :

- participer à la mise en œuvre du plan intégré de conservation et de gestion de la faune du versant Nord du Yukon.

**Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan
(plan de recherche à long terme et de surveillance du versant nord du Yukon)**

Le *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan* (Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), 1999) décrit les problèmes, les sujets de préoccupation et les priorités actuels de la recherche et de la surveillance de l'environnement dans la région du versant Nord du Yukon, afin surtout de répondre aux besoins d'information des gens qui vivent dans la région et comptent sur ses ressources. Ce plan décrit les priorités de la recherche, définies dans le document intitulé *Aklavik Hunters and Trappers Committee Research Priorities (Les priorités des travaux de recherche du Comité de chasseurs et de trappeurs d'Aklavik ; Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik , 1999)* pour la région du versant Nord du Yukon.

Ce plan a pour objet d'élaborer des programmes véritablement interdisciplinaires et multi-organismes auxquels participeront les communautés locales et qui mettront à profit leurs connaissances de l'environnement. À cette fin, il définit les lacunes importantes d'information, les possibilités d'utilisation des données actuelles, et oriente la participation des communautés aux projets (y compris l'utilisation des connaissances traditionnelles et locales); le plan préconise aussi les initiatives de collaboration entre les organismes gouvernementaux, les communautés et les universités.

Mesure clés Parcs Canada verra à :

- continuer de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan*, en collaboration avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), et à utiliser ce document pour mettre en oeuvre des activités de recherche et de surveillance au parc national Ivvavik.

Aklavik Inuvialuit Community Conservation Plan (Le Plan de conservation de la communauté inuvialuite d'Aklavik)

L'*Aklavik Inuvialuit Community Conservation Plan* (La communauté d'Aklavik, Conseil consultatif de gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest) et Secrétariat commun, 2000) est un document de planification communautaire préparé à l'origine en 1993 par le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik, l'Aklavik Community Corporation (La Corporation communautaire d'Aklavik), l'Aklavik Elders Committee (Le Comité des aînés d'Aklavik) et le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord). Ces mêmes groupes ont participé au plan mis à jour en 2000, en collaboration avec des organismes gouvernementaux et des organismes de gestion participative. Le plan sert à guider tous les intervenants dans la zone de planification d'Aklavik, dont fait partie le parc national Ivvavik.

Le document contient une brève description du système actuel de conservation et de gestion des ressources dans la région désignée des Inuvialuit et décrit une stratégie pour atteindre les grands objectifs suivants :

- définir et gérer l'habitat faunique, les aires d'exploitation saisonnière et les sites culturels ;
- promouvoir un processus communautaire pour la prise des décisions sur l'utilisation des terres et la gestion des répercussions cumulatives ;
- prévoir des mesures éducatives qui favorisent la conservation, la compréhension et l'appréciation ;
- appuyer un système général de gestion de la faune ;
- contribuer à l'amélioration de l'économie locale.

Mesure clés Parcs Canada verra à :

- utiliser l'*Aklavik Inuvialuit Community Conservation Plan* comme guide dans l'élaboration d'activités de recherche et de surveillance au parc national Ivvavik. Ce plan et les résultats des recherches guideront également les mesures de gestion du parc.

5.3.2 Plans spécifiques sur les espèces

Outre les plans de gestion des grands écosystèmes qui existent dans la région, plusieurs plans spécifiques aux espèces orientent la gestion et la protection des diverses espèces.

Grizzlis

Le parc national Ivvavik et la région avoisinante servent d'habitat au grizzli. Même si les grizzlis du versant Nord du Yukon sont en santé, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) les a inscrits sur sa liste d'espèces préoccupantes parce que leurs effectifs sont en baisse et que leur habitat disparaît peu à peu au Canada (COSEPAC, 2000). Les gens qui habitent non seulement Inuvik et Aklavik, mais ailleurs dans les Territoires du Nord-Ouest (Canada), et dans le monde en général s'intéressent aux grizzlis. Un grand nombre de personnes craignent les répercussions éventuelles de l'exploitation de la faune et de la disparition de l'habitat sur cette espèce importante.

Parcs Canada a décrit son engagement envers la gestion participative des grizzlis dans le *Co-management Plan for Grizzly Bears in the Inuvialuit Settlement Region, Yukon Territory and Northwest Territories* (Le Plan de co-gestion du grizzli dans la région visée par le règlement de la revendication des Inuvialuits, Yukon et Territoires du Nord-Ouest). L'examen et la réduction au minimum des interactions entre les humains et les ours dans la région du versant Nord du Yukon font également partie des priorités de recherche dans le document intitulé *Aklavik Hunters and Trappers Committee Research Priorities*.

Objectif du plan :

Maintenir à des niveaux naturels la population de grizzlis le long du versant Nord du Yukon en continuant de protéger l'habitat de l'espèce et en s'assurant que le nombre total d'ours qui sont retirés de la population demeure viable.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- en collaboration avec d'autres organismes, établir les niveaux de population de référence et surveiller les tendances démographiques à long terme ;
- aider le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) et le gouvernement du Yukon à établir une classification de la végétation afin d'évaluer l'habitat des ours dans la région du versant Nord du Yukon ;
- aider le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Yukon à mettre à jour la base de données régionale sur la population de grizzlis et celle sur la radiolocalisation des grizzlis ;
- mettre en oeuvre les mesures décrites dans le document intitulé *Co-management Plan for Grizzly Bears in the Inuvialuit Settlement Region, Yukon Territory and Northwest Territories* ;

- surveiller la prise de grizzlis en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Yukon et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest ;
- réduire le potentiel de conflits entre les humains et les grizzlis en préconisant un comportement sûr dans le pays des ours ;
- examiner et mettre en oeuvre les recommandations pertinentes faites à la suite des recherches menées sur les grizzlis dans le corridor de la rivière Firth ;
- consigner les observations de grizzlis au moyen des fiches sur la faune de Parcs Canada, analyser et présenter les résultats tous les ans.
- travailler en collaboration avec d'autres organismes d'exécution de la loi pour éviter l'exploitation illégale des grizzlis.

Harde de caribous de la Porcupine

Le parc national Ivvavik a notamment été créé pour protéger une partie de l'habitat important pour la harde de caribous de la Porcupine. Les migrations annuelles de la harde de quelque 123 000 têtes les amènent dans le parc pour mettre bas et élever les petits dans la plaine côtière. La toundra de la plaine côtière procure au caribou un riche fourrage et les brises côtières les soulagent des insectes piqueurs.

Les Inuvialuit, les Gwich'in et les Inupiat de 18 communautés des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et de l'Alaska chassent le caribou de la Porcupine à des fins de subsistance. Certains résidents non autochtones de la région chassent également ces caribous pour leur viande et pour le sport. Les Inuvialuit ont le droit exclusif d'exploitation de la faune dans le parc national Ivvavik.

La harde de caribous de la Porcupine est gérée conjointement en vertu du *Porcupine Caribou Herd Interim Management Plan, 2003-2005* (*Le Plan de gestion provisoire de la harde de caribous de la Porcupine, 2003-2005*), (Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, 2003). Parcs Canada fait partie du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine et les représentants sont choisis par roulement parmi le personnel du parc national Vuntut et du parc national Ivvavik.

À l'automne de 1994, les parties intéressées à lancer un programme de surveillance écologique dans le nord du Yukon se sont rassemblées à Dawson (Yukon). L'Arctic Borderlands Ecological Knowledge Co-op (la Coopérative sur le savoir écologique de l'Arctic Borderlands) est née de cette réunion. Son rôle est de surveiller la santé de l'écosystème dans l'aire de distribution géographique de la harde de caribous de la Porcupine, d'améliorer les communications et la compréhension entre les organismes gouvernementaux, les communautés autochtones et non autochtones, et les chercheurs, et d'encourager le développement des capacités et les possibilités de formation dans les communautés du Nord. La coopérative est un organisme sans but lucratif qui mise à la fois sur des études scientifiques et sur le savoir traditionnel pour réaliser ses objectifs.

Objectif du plan :

Collaborer avec le conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine ainsi qu'avec d'autres conseils et organismes de gestion de la faune, afin de veiller à ce que les caribous de la Porcupine demeurent en santé, à ce que leurs effectifs demeurent nombreux et à ce que les Inuvialuit puissent continuer de faire une utilisation traditionnelle durable du caribou et de son territoire.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- collaborer avec le Fish and Wildlife Service (Service du poisson et de la faune) des Etats-Unis, la Réserve faunique nationale de l'Arctique et le gouvernement du Yukon afin de déterminer le taux de natalité des caribous et d'en recenser les populations ;
- collaborer avec le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine à l'analyse des effets de l'exploitation sur les populations de caribous ;
- appuyer la collecte de connaissances écologiques traditionnelles par le biais de l'Arctic Borderlands Ecological Knowledge Co-op ;
- appuyer les mesures de surveillance de l'exploitation ;
- participer avec d'autres organismes (décrits dans le *Porcupine Caribou Herd Interim Management Plan, 2003-2005*) à la gestion participative et aux recherches sur la harde de caribous de la Porcupine dans le parc national Iyvavik.

Boeuf musqué

Les recherches archéologiques et les connaissances des peuples autochtones du delta du fleuve Mackenzie montrent que le boeuf musqué vivait autrefois dans la plaine côtière du Yukon et de l'Alaska. Les populations de boeuf musqué ont décliné pour finalement disparaître entre 1858 et 1865, probablement à la suite d'une exploitation excessive de la part des baleiniers, des explorateurs et par la suite, des chasseurs commerciaux et des commerçants de fourrures. Un troupeau de 31 boeufs musqués du Groenland a été introduit dans l'île Nunivak, en Alaska, pendant une période de deux ans en 1935 et en 1936. Ensuite, en 1969, 51 boeufs musqués ont été transplantés de l'île Nunivak à l'île Barter. On a observé un boeuf musqué au Yukon pour la première fois au début des années 1970. De 1999 à 2005, le gouvernement du Yukon et Parcs Canada ont réalisé des recherches pour recueillir des données sur l'effectif, les tendances démographiques, les déplacements et la répartition de la population de boeufs musqués du versant Nord du Yukon. Ce projet a été réalisé dans le respect des directives contenues dans l'ébauche du *Canadian North Slope Muskoxen Co-management Plan (le Plan de co-gestion du boeuf musqué sur le versant nord du Yukon; Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), 2002*), rédigée par le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord). Aujourd'hui, l'Alaska et le versant Nord du Yukon serviraient d'habitat à quelque 300 boeufs musqués; de ce nombre, de 86 à 186 vivraient entre le delta du Mackenzie et la frontière de l'Alaska (estimations de 1993 à 2005). Parcs Canada et les autres organismes qui participent à l'élaboration du plan de gestion participative du boeuf musqué ont convenu que la population du Yukon devait être maintenue au taux actuel.

Objectif du plan :

S'employer à préserver une population stable de boeufs musqués en Alaska, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, entreprendre des recherches et des activités de surveillance du boeuf musqué et donner aux Inuvialuit des occasions d'exercer leurs droits de chasse à des fins de subsistance, dans le respect des principes de conservation.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- collaborer avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) et avec d'autres partenaires de gestion participative à la rédaction de l'ébauche du *Canadian North Slope Muskoxen Co-management Plan* ;
- conformément aux directives contenues dans l'ébauche du *Canadian North Slope Muskoxen Co-management Plan* et en collaboration avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, recenser la population de boeufs musqués du versant Nord du Yukon ;
- en collaboration avec le gouvernement du Yukon et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, faire des recherches sur l'utilisation de l'habitat par les boeufs musqués, sur leurs déplacements et sur la présence, les quantités et les effets des parasites sur les boeufs musqués et d'autres espèces fauniques de la région du versant Nord du Yukon ;
- déterminer les taux d'exploitation des boeufs musqués dans la région du versant Nord du Yukon, en collaboration avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), le Conseil de gestion du gibier des Inuvialuit, le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik et le gouvernement du Yukon.

5.3.3 *Autres animaux et espèces en péril*

Diverses autres espèces ne sont pas précisées dans les plans directeurs actuels, mais elles jouent un rôle important dans l'écosystème du parc national Iyvvavik. Le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) s'occupera des études démographiques et de la gestion de ces espèces en tenant compte du *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan*, du *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan*, des *Aklavik Hunters and Trappers Committee Research Priorities* et de l'*Aklavik Inuvialuit Community Conservation Plan*. Au sens de la *Loi sur les espèces en péril*, l'expression « espèce en péril » désigne toute espèce sauvage disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante. Selon ce système de classification, le grizzli, le carcajou, l'ours polaire, la sous-espèce de faucon pèlerin de la toundra et le hibou des marais sont tous considérés comme des espèces préoccupantes. Parcs Canada entend travailler en collaboration avec le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) et avec d'autres conseils et organismes de gestion participative de la faune pour gérer ces espèces et en surveiller la situation comme le veut la *Loi*.

Objectif du plan :

Continuer de recueillir des données de référence afin de mieux comprendre les autres communautés fauniques représentatives de l'écosystème du parc national Iyvvavik et du versant Nord du Yukon.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- recenser les originaux du parc national Ivvavik en vue d'établir les tendances démographiques de cette population et communiquer les données ainsi recueillies avec ses partenaires de la gestion participative afin de suivre les tendances dégagées, partout dans la région du versant Nord du Yukon et des monts Richardson ;
- procéder au recensement des mouflons de Dall en vue d'établir les tendances démographiques de cette espèce dans le parc national Ivvavik ;
- effectuer, tous les cinq ans, le recensement des populations de faucons pèlerins du versant Nord du Yukon ;
- encourager le personnel et les visiteurs du parc à remplir les fiches sur la faune pour y décrire leurs observations et tenir une base de données de ces observations. L'enregistrement systématique des observations représente un moyen peu coûteux de recueillir de l'information sur les populations fauniques (ex. : présence ou absence, tendances, déplacements).
- encourager le personnel et les visiteurs du parc à remplir la liste de contrôle des oiseaux des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et tenir une base de données sur ces observations ; cette liste de contrôle s'inscrit dans un programme national visant à recueillir de l'information scientifique sur la répartition, l'abondance et le statut de nidification des oiseaux dans le Nord ;
- réaliser des travaux de dénombrement, de recherche et de surveillance sur d'autres espèces fauniques à mesure que les priorités sont établies dans le cadre du processus de gestion participative.

5.3.4 Écosystèmes aquatiques

Étant donné qu'il y a peu ou pas d'activité humaine dans un rayon de centaines de kilomètres du parc national Ivvavik, les écosystèmes aquatiques du parc font face à très peu de menaces et restent dans un état presque vierge.

Les eaux des bassins versants du parc national Ivvavik s'écoulent vers la mer de Beaufort en passant par trois grands systèmes de drainage, à savoir les rivières Malcolm, Firth et Babbage. La plupart des lacs du parc sont situés sur les plaines du littoral. Plusieurs d'entre eux sont peu profonds ou marécageux et se trouvent dans des régions qui étaient jadis couvertes de glaciers. La région des contreforts est mieux drainée et compte quelques petits lacs tandis que les monts Britanniques en dénombrent peu. Par ailleurs, les *aufeis* (un mot allemand signifiant « couches successives de glace ») se trouvent dans l'ensemble du parc. Les couches les plus importantes se situent sur la rivière Firth près de la frontière américaine et dans le delta où la rivière se jette dans la mer de Beaufort. Les *aufeis* se forment à mesure que l'eau de sources souterraines s'écoule et gèle à la surface de la rivière. Ces couches extensives peuvent atteindre une épaisseur de deux à cinq mètres et il arrive rarement qu'elles fondent complètement pendant l'été. Les

aufeis aident à maintenir le niveau de l'eau au cours de l'été, car leurs eaux de fonte aident à alimenter les grandes rivières.

Les eaux salées, saumâtres et douces du parc constituent des habitats importants pour les poissons. On appelle « fosses à poisson » les sources souterraines qui fournissent de l'eau douce à longueur d'année. Les « fosses à poisson » de la rivière Firth et le ruisseau Joe sont des lieux d'hivernage, de frai et d'alimentation de choix pour les poissons. En outre, la rivière Babbage sert d'important habitat estival pour le Dolly Varden et l'omble qui passent l'hiver dans un affluent situé à l'extérieur du parc. L'étroite bande que représente le littoral de la mer de Beaufort est cruciale pour le cisco arctique et le cisco sardinelle. Par ailleurs, quelques-uns des lacs et des étangs plus profonds le long de la plaine du littoral, qui ne gèlent pas jusqu'au fond, abritent des populations d'éperlans à petite bouche, de corégones et de touladis.

Le transport à longue distance des polluants atmosphériques peut nuire à la qualité de l'eau dans le parc national Ivvavik. De plus, le débit naturel des rivières dans le parc pourrait être modifié par le changement climatique. Des eaux de première qualité ainsi qu'un régime hydrologique naturel et dynamique sont des aspects importants de l'écosystème du parc.

Objectif du plan :

Effectuer de la recherche scientifique et de la surveillance sur les composantes de l'écosystème aquatique du parc national Ivvavik.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- surveiller chaque année la qualité et la quantité d'eau dans la rivière Firth ;
- rétablir des aspects de l'étude de base sur la qualité de l'eau des cours d'eau dans la région de la pointe Stokes ;
- réglementer la pêche sportive dans le parc national Ivvavik, conformément à la *Loi* et aux *Règlements sur les parcs nationaux du Canada*, et en concertation avec le Comité mixte de gestion de la pêche et les comités des chasseurs et des trappeurs visés ;
- collaborer avec le ministère des Pêches et Océans, le Comité mixte de gestion de la pêche, et le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik à la production d'un plan de gestion du poisson pour le versant Ouest ;
- collaborer avec le ministère des Pêches et Océans, le Comité mixte de gestion de la pêche, en tant que partenaire du Groupe de travail du versant Ouest, à l'établissement et à la mise en oeuvre des priorités de recherche et de surveillance définies dans le plan de gestion intégrée du poisson.

5.3.5 *Écosystème de la zone côtière*

La côte nord du parc national Ivvavik donne sur la mer de Beaufort, une baie de l'océan Arctique. Trois habitats marins principaux se retrouvent à proximité du parc : des lagunes et estuaires, des plages dégagées ainsi que le plateau continental. La mer de Beaufort est libérée de ses glaces pendant trois à quatre mois en été. On y dénombre plusieurs mammifères marins

notamment la baleine boréale, la baleine béluga, l'ours polaire ainsi que le phoque annelé et le phoque barbu. En été, le Dolly Varden s'alimente dans la mer de Beaufort avant de revenir frayer dans les rivières d'eau douce. L'est du parc est bordé par le delta du Mackenzie. L'environnement côtier est influencé par les eaux du fleuve MacKenzie qui se jettent dans la mer de Beaufort. L'influence déterminante qu'exerce l'écoulement des eaux du fleuve sur les conditions océanographiques de la mer se fait sentir aussi loin à l'ouest que l'île Herschel. En effet, les eaux qui subissent l'influence du fleuve Mackenzie sont plus chaudes, plus douces et plus troubles que celles des régions environnantes de l'océan Arctique.

La plaine côtière a été reconnue comme environnement fragile important sur le plan écologique et culturel, ce qui lui a valu d'être désignée région écologiquement vulnérable. Cette zone englobe toute la partie canadienne des terres de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine. De plus, la plaine côtière est un lieu important de nidification, de haltes migratoires et de mue d'oiseaux aquatiques.

Depuis 1997, les activités pétrolières et gazières ont repris dans les régions de la mer de Beaufort et du delta du fleuve Mackenzie. Ces activités ont fait naître un risque d'urgences environnementales côtières à proximité du parc national Ivvavik. Ainsi, le *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan* et le *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan* préconisent des activités de gestion, de recherche et de surveillance pour l'environnement de la région côtière.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'inventaire des sites culturels et des contrôles des ressources culturelles prévus par le plan directeur du parc national Ivvavik en ce qui concerne les perturbations naturelles, veuillez vous reporter aux points 6.2, 6.3 et 6.4.

Objectif du plan :

Conserver et protéger les environnements marins et côtiers en collaboration avec d'autres agences fédérales des gouvernements canadien et américain, le gouvernement du Yukon ainsi que les organismes inuvialuits de gestion participative.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- collaborer avec la Commission géologique du Canada et le ministère des Pêches et Océans à la surveillance des ondes de tempête et des niveaux des marées de la mer de Beaufort et, au besoin, d'autres aspects de l'environnement marin ;
- collaborer avec la Garde côtière américaine et canadienne à l'élaboration d'un plan d'urgence en cas de déversement ;
- collaborer avec le ministère des Pêches et Océans à la création d'initiatives de gestion de la zone côtière ;
- appuyer les travaux de la Commission géologique du Canada relativement à la surveillance de l'érosion du littoral de la mer de Beaufort.

5.3.6 Végétation

Les glaciers couvraient une petite partie de la plaine côtière pendant la dernière époque glaciaire. Cependant, le reste du parc a été épargné par les glaciers. Le parc national Ivvavik fait partie du refuge béringien, une zone située entre l'Amérique du Nord et la Sibérie et épargnée par la glaciation. On n'y retrouve ni cirques glaciaires, ni vallées en auge, ni dépôts morainiques des hautes terres, caractéristiques des paysages marqués par la glaciation. En fait, les monts Britanniques ont été formés par l'érosion ininterrompue des rivières et des ruisseaux. Le parc compte des vallées en V, des collines coniques isolées et des surfaces légèrement en pente recouvertes de couches de sédiment.

Les sols du parc diffèrent de ceux du sud du Canada à deux niveaux importants. En premier lieu, la plupart de la région a été épargnée par les glaciers pendant la dernière période glaciaire, si bien que bon nombre des matériaux géologiques ont subi une altération incessante pendant des millions d'années. En second lieu, une grande partie du sol demeure gelée en permanence. En effet, le pergélisol commence à un demi-mètre de la surface du sol et s'étend à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Les sols du parc national Ivvavik sont surtout des cryosols. À l'échelle nationale et régionale, les éléments du sol les plus frappants sont les coins de glace et les corps de glace massive, mis à nu par l'érosion côtière.

Le parc national Ivvavik compte trois principaux types de végétation terrestre : la toundra arctique, la toundra alpine et la taïga. La toundra arctique abrite des carex et de petits arbustes tels que l'osier, le bouleau glanduleux, le thé du Labrador, la viorne trilobée et la ronce petit-mûrier. La toundra alpine est parsemée de dryade à fleurs entières, de saxifrage, de busserole alpine, et de lichens. La taïga sert d'habitat à des peuplements d'épinettes blanches et de peupliers baumiers rabougris qui sont parmi les spécimens les plus septentrionaux de leur espèce. Les phénomènes qui caractérisent les sols structurés et le pergélisol tels que la toundra « tussock » et la toundra « heath » y sont bien représentés.

Les mesures de gestion et de recherche ont aidé à mieux comprendre l'importance d'entretenir des groupements végétaux sains à l'intérieur du parc national Ivvavik. Le *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan* et le *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan* préconisent de tels travaux de gestion et de recherche sur la végétation qui recouvre le parc national Ivvavik.

Objectif du plan :

Dresser l'inventaire des espèces et des communautés végétales du parc national Ivvavik et en assurer la préservation.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- de concert avec d'autres organismes, déterminer les besoins en matière de cartographie de la végétation du versant Nord du Yukon et convenir du processus à employer à cette fin ;
- à la lumière des données recueillies au cours d'inventaires et d'études documentaires, dresser une liste des plantes rares et préglaciaires et en documenter la répartition et l'abondance relative pendant la durée du présent plan directeur ;

- mettre en oeuvre un programme de surveillance de la végétation axée sur la diversité biologique des plantes ;
- à la lumière des données recueillies au cours d'inventaires et d'études documentaires, évaluer l'effectif et la situation des espèces en péril inscrites aux annexes de la *Loi sur les espèces en péril*.

5.3.7 Changement climatique

L'Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest reconnaît le changement climatique comme l'un des cinq facteurs les plus stressants qui touchent le parc. La surveillance des facteurs climatiques tels que la température, les chutes de pluie, et la distance entre le sol et le pergélisol dans le parc national Ivvavik fait partie des efforts déployés à l'échelle régionale, nationale et internationale dans le but de consigner les effets du changement climatique. Parcs Canada collabore avec des agences fédérales, territoriales et internationales, avec des partenaires de gestion partagée, et avec les communautés intervenant dans le versant Nord du Yukon de façon à partager des informations scientifiques, traditionnelles et locales sur le changement climatique et afin d'élaborer des stratégies pour répondre aux questions suscitées par le changement climatique. La surveillance à long terme peut permettre de déceler des tendances défavorables, mais quand il s'agit de changement climatique, il est souvent difficile d'identifier une seule cause ou d'apporter à la politique des changements pouvant atténuer le problème. Une solide coopération à l'échelle nationale et internationale sera cruciale pour résoudre la question.

Objectif du plan :

Soumettre les composantes de l'écosystème à des activités de recherche et de surveillance afin de déterminer quels sont les effets du changement climatique sur le parc national Ivvavik.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- maintenir deux stations météorologiques dans le parc national Ivvavik et élargir le programme de surveillance du pergélisol en y installant des sondes à chaque station météorologique ou à proximité de celles-ci ;
- collaborer avec la Commission géologique du Canada à la surveillance des effets du changement climatique sur l'érosion du littoral ;
- continuer à surveiller le niveau de l'eau dans la rivière Firth pour en connaître les variations à long terme et les niveaux d'eau saisonniers.

5.3.8 Déchets solides

Comme le montre le tableau 2, les déchets solides figurent parmi les cinq principaux agents nocifs dans le parc national Ivvavik. Des campagnes récentes de nettoyage ont permis d'améliorer les choses. Les stations du réseau avancé de préalert étaient situées à la pointe Stokes et à la plage Komakuk dans le parc national Ivvavik. Bien que les stations originales du réseau avancé d'alerte aient été démantelées, il reste toujours des sites du système d'alerte du Nord. Les déchets solides sur ces sites risquent de nuire aux écosystèmes du parc. De plus, on

retrouve d'autres genres de déchets solides dans le parc tels que des fûts de carburant qui s'échouent sur la plage et des déchets abandonnés à d'anciens camps.

Objectif du plan :

Surveiller et réduire les effets des déchets solides dans le parc national Ivvavik.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- mettre en oeuvre un plan de surveillance des déversements d'hydrocarbures et des sites d'enfouissement à la plage Komakuk, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, la Société régionale inuvialuite, l'Administration des terres des Inuvialuit et le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik ;
- mettre en oeuvre un plan de surveillance et d'évaluation après le nettoyage de la station du réseau avancé de préalert à la pointe Stokes ;
- consigner, à mesure qu'on les découvre, les endroits où se trouvent des déchets solides (p. ex. anciens camps, barils de carburant) dans le parc national Ivvavik; évaluer immédiatement la valeur historique de ces sites et les besoins de nettoyage; et entreprendre les travaux de nettoyage proprement dits chaque fois que c'est possible.

5.3.9 *Dimension humaine*

Le parc national Ivvavik est présentement fréquenté par des bénéficiaires inuvialuits, des visiteurs, des chercheurs, des équipes de tournage, le personnel de Parcs Canada et d'autres fonctionnaires. En dépit de l'éloignement du parc, les humains constituent un élément vital de l'écosystème du nord du Yukon depuis des siècles et contribuent considérablement à sa santé écologique. Toutefois, des activités telles que celles inhérentes à l'exploitation traditionnelle des ressources, l'exploitation du parc, la gestion des emplacements de radar à courte portée, les activités de loisir et les activités illégales (p. ex. le braconnage) peuvent avoir une incidence sur le parc et les écosystèmes de la région. Bien que la gestion du parc et le tourisme aient été reconnus comme des facteurs de stress qui nuisent ou qui pourraient nuire au parc national Ivvavik, leur impact est minime. En fait, la fréquentation accrue du parc – un but de Parcs Canada – peut être atteinte sans causer de stress excessif. Parcs Canada minimise les impacts de sa gestion dans la mesure du possible. On a recours actuellement à diverses méthodes pour gérer les activités humaines, notamment l'enregistrement des visiteurs, la protection des rivières en imposant des quotas, la réduction de la taille des groupes, la surveillance des sites de camping et l'étalement des dates d'excursions en canot sur la rivière.

Objectif du plan :

Consigner, surveiller et gérer les activités humaines dans le parc national Ivvavik afin de minimiser les incidences sur le parc et les écosystèmes de la région.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- consigner le nombre et le genre d'activités entreprises par les visiteurs et le personnel du parc national Ivvavik, le nombre de jours passés dans le parc par personne et l'endroit où ces activités se déroulent, et ce, dans le cadre d'un programme de surveillance écologique ;
- surveiller les répercussions de la fréquentation par les visiteurs des terrains de camping situés le long du corridor de la rivière Firth;
- maintenir les limites de fréquentation afin de protéger l'environnement naturel et culturel et de s'assurer que les visiteurs y vivent des expériences de qualité en milieu sauvage;
- mettre en oeuvre le système de gestion de l'environnement (vous reporter au point 9.3) ;
- continuer d'appuyer les programmes de surveillance des activités de récolte de subsistance des Inuvialuit et les programmes connexes.

5.3.10 *Exécution de la loi*

Parcs Canada s'est engagé à assurer la protection des ressources du parc par la prestation d'un programme d'exécution de la loi efficace. Le rôle de ce programme, dans le parc national Ivvavik, est de cerner les problèmes existants et éventuels que le parc peut être appelé à résoudre pour faire respecter la loi et d'élaborer des stratégies qui réduiront au minimum les menaces pour l'intégrité écologique ou l'ordre public.

À cette fin, Parcs Canada a établi des rapports de travail étroits avec d'autres organismes d'exécution de la loi comme la GRC, les agents des pêches et de la faune des États-Unis et les agents de conservation du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Même si Parcs Canada demeure l'organisme principalement responsable de l'exécution de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, les gardes d'Ivvavik travaillent étroitement avec ceux des autres organismes à protéger les ressources naturelles du parc et le public. La GRC demeure le premier organisme de compétence en ce qui concerne le maintien de l'ordre public, les gardes assurant un soutien logistique. Les patrouilles mixtes, les lettres d'entente et des rencontres annuelles font partie des initiatives qui ont regroupé plusieurs organismes.

Objectif du plan :

Protéger les ressources naturelles et assurer l'ordre public dans le parc national Ivvavik par la prestation d'un programme d'exécution de la loi professionnel.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- élaborer un plan d'exécution de la loi décrivant la collaboration avec les organismes d'exécution de la loi voisins à diverses activités conjointes, à des programmes de prévention et de formation qui visent à protéger les ressources naturelles et maintenir l'ordre public dans le parc national Ivvavik et la région avoisinante ;

- collaborer étroitement avec le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik et les partenaires de gestion participative pour définir une réglementation de l'exploitation conforme à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et à la Convention définitive des Inuvialuit.

5.4 Indicateurs de l'intégrité écologique

Une série d'indicateurs ont été élaborés pour mesurer l'efficacité des mesures décrites dans le présent plan. Ils constituent des composants de l'écosystème qui reflètent la santé générale de l'écosystème ou qui sont sensibles au changement. On peut évaluer les progrès réalisés vis-à-vis de l'intégrité écologique en comparant l'état d'un indicateur à un objectif ou à un niveau souhaité.

Le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999* a défini trois grands cadres d'évaluation de l'intégrité écologique : la biodiversité, les fonctions de l'écosystème et les stress. Les indicateurs pour le parc national Ivvavik sont classés selon ces trois grands domaines.

On ne dispose pas assez d'information pour fixer des objectifs pour certains indicateurs. Dans ces cas, des mesures ont été prises pour recueillir cette information.

La plupart des mesures que prend Parcs Canada dans le parc national Ivvavik le sont avec des partenaires de la gestion participative et d'autres organismes gouvernementaux. Les échéanciers de ces mesures font souvent partie d'autres processus de gestion actuellement en cours.

Un grand nombre des indicateurs prévus pour le parc national Ivvavik sont liés à la surveillance écologique menée dans le parc. Pour être efficace, la surveillance écologique s'exercera à long terme et dépassera les frontières du parc. Ivvavik offre un environnement exceptionnel où il est possible d'effectuer des recherches et de la surveillance. Les chercheurs en sciences naturelles et culturelles travaillent à de nombreux projets qui ont trait au parc. Ces projets jouent un rôle important dans le maintien continu de l'intégrité écologique. La mise en oeuvre de programmes efficaces de surveillance écologique dans le parc national Ivvavik et la région du versant Nord du Yukon est un objectif compatible avec le *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan* et le *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan*. La nécessité de la surveillance est également précisée dans les *Aklavik Hunters and Trappers Committee Research Priorities*.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- conserver un programme de surveillance écologique au parc national Ivvavik. Le programme comprendra la collecte, l'analyse et la communication de l'information recueillie au cours de la surveillance (les activités de surveillance prévues à long terme sont énumérées au tableau 3) ;

- élaborer des protocoles dans lesquels les méthodes de collecte, d'analyse et de stockage des données recueillies au cours des activités de surveillance écologique seront clairement définies ; l'efficacité des activités de surveillance fera l'objet d'un examen annuel.
- présenter chaque année, si possible, un rapport sur l'information recueillie dans le cadre du programme de surveillance ; l'information sera diffusée aux organismes de gestion participative, aux communautés qui participent à la gestion de l'écosystème de la région du versant Nord du Yukon et la communauté scientifique (p. ex. le Réseau d'évaluation et de surveillance écologique (Nord) et l'Arctic Borderlands Ecological Knowledge Co-op ;
- élargir ou à adapter au besoin le programme de surveillance écologique pour atteindre les objectifs de gestion de l'écosystème du parc national Ivvavik.

Tableau 3. Composants d'un programme de surveillance écologique au parc national Ivvavik

Objectifs	Indicateurs	Buts	Initiatives de gestion dans le parc*
<p>S'efforcer de maintenir à des niveaux naturels les populations de gros mammifères du parc et des environs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de grizzlis, d'orignaux, de boeufs musqués et de caribous dans le parc et aux alentours. 	<p><u>Grizzli, boeuf musqué et orignal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Déterminer la taille de la population et les tendances de fluctuation, et maintenir la population d'ours aux niveaux historiques connus (quand déterminé). 	<ul style="list-style-type: none"> Parcs Canada mènera des recherches sur les grizzlis et en estimera la population. Parcs Canada continuera de participer à la gestion participative des grizzlis dans le cadre du <i>Co-management Plan for Grizzly Bears in the Inuvialuit Settlement Region, Yukon Territory and Northwest Territories</i>. Les limites de récolte du grizzli et du boeuf musqué seront établies par le Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord) une fois qu'on aura estimé la population. Parcs Canada recense les boeufs musqués sur le versant Nord du Yukon afin de déterminer la taille et les variations de la population actuelle. L'Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest continuera de participer à l'élaboration d'un plan de gestion participative du boeuf musqué du versant Nord. Des relevés des orignaux sont effectués tous les cinq ans afin de déterminer la taille et les variations de la population actuelle. Le premier a eu lieu en 2000. Estimer la population d'orignaux dans le bassin collecteur de la rivière Babbage. <p style="text-align: right;"><i>page suivante</i></p>

Objectifs	Indicateurs	Buts	Initiatives de gestion dans le parc*
		<p><u>Caribou</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • On estime la harde des caribous de la Porcupine entre 100 000 et 178 000 têtes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les activités de surveillance du caribou concernant la taille de la population, sa composition par sexe et âge, l'état corporel, la productivité, la survie des petits à l'hiver, la mortalité des femelles adultes, la maladie, la récolte, les déplacements et la répartition menées par le Alaska Department of Fish and Game (Département du poisson et du gibier de l'Alaska), le U.S. Fish and Wildlife Service (Service du poisson et de la faune des États-Unis), le gouvernement du Yukon, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Service canadien de la faune. • Continuer de participer à la gestion participative de la présence du caribou tel qu'énoncé dans le <i>Plan de gestion du troupeau de caribous de la Porcupine</i>. <p style="text-align: right;"><i>page suivante</i></p>

Objectifs	Indicateurs	Buts	Initiatives de gestion dans le parc*
<p>S'efforcer de préserver la diversité et les niveaux de population naturels des oiseaux indigènes qui nichent dans le parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'abondance et la composition des oiseaux nicheurs dans le parc. • Le nombre de territoires de faucon pèlerin occupés dans le parc et aux alentours. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le nombre actuel et la composition des espèces d'oiseaux indigènes qui nichent dans le parc ne diminuent pas. • S'assurer que le nombre de territoires de faucons pèlerins actifs dans le parc ne tombe pas sous sept. 	<ul style="list-style-type: none"> • On effectue un relevé de l'abondance et de la composition des espèces d'oiseaux nicheurs tous les ans, à deux endroits dans le parc. • On surveille l'abondance et de la composition des espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon dans tout le parc dans le cadre du relevé des oiseaux des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut depuis 1995. • Parcs Canada surveille la composition des oiseaux de proie, le nombre de territoires de faucons pèlerins actifs et leur productivité tous les cinq ans.
<p>S'engager à préserver des espèces et des communautés végétales représentatives et productives dans le parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La productivité des plantes, évaluée à l'aide de l'indice de la végétation par différence normalisée (NDVI). 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'écart naturel du NDVI dans le parc. 	<ul style="list-style-type: none"> • On surveille la productivité des plantes par satellite depuis 1997.
<p>Réduire la quantité de déchets solides dans le parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de fûts de carburant et de kilogrammes de déchets solides dans le parc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun fût de carburant dans le parc. • Aucun déchet solide dans le parc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les déchets solides connus, exception faite de ceux de la pointe Stokes, avaient été nettoyés en 2003. • Parcs Canada a déterminé que la pointe Stokes constituait la première priorité pour ce qui est des sites contaminés. • Les sites contenant des déchets solides qui seront découverts seront documentés et nettoyés. <p style="text-align: right;"><i>page suivante</i></p>

Objectifs	Indicateurs	Buts	Initiatives de gestion dans le parc*
Réduire l'ampleur et le nombre des sites contaminés dans le parc.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de sites contaminés. • L'ampleur de la contamination du déversement de carburant à l'ancienne station du réseau avancé de préalert à la plage Komakuk. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun site contaminé dans le parc, exception faite de la plage Komakuk. • Aucune augmentation observable de l'ampleur du déversement de carburant à la plage Komakuk. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation de la contamination de la pointe Stokes a été effectuée en 2000 et 2001. • Parcs Canada a déterminé que la pointe Stokes constituait la priorité pour ce qui est des sites contaminés. • Programme de surveillance du déversement de carburant en cours à la plage Komakuk.
Veiller à ce que l'exploitation traditionnelle des populations fauniques soit durable.	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre et l'endroit des activités de subsistance visant les espèces faisant l'objet d'un quota (c.-à-d. grizzli). 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de populations fauniques viables dans le parc afin d'assurer l'exploitation de subsistance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest recueillent de l'information au sujet de l'exploitation du grizzli aux fins de subsistance.

* Les activités de surveillance écologique et de recherche sont décrites par l'Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest de Parcs Canada, dans le rapport annuel sur la recherche et la surveillance (produit chaque année depuis 2000) et dans le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées (produit tous les cinq ans).

5.5 Évaluation environnementale

Le Comité d'étude des répercussions environnementales surveille les activités de gestion de Parcs Canada et d'autres ministères, la délivrance des permis commerciaux et la recherche financée par le gouvernement. Le Comité, créé en vertu de la Convention définitive des Inuvialuit, a comme principale responsabilité de déterminer si les projets proposés peuvent avoir des répercussions néfastes considérables sur l'environnement dans la région désignée des Inuvialuit et les parcs nationaux. Les chercheurs s'appuient sur l'ébauche du *Yukon North Slope Research Guide* (Guide de recherche sur le versant nord du Yukon) Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord), 2000 pour les instructions sur la tenue de recherches dans la région du versant Nord du Yukon et le parc national Ivvavik.

5.6 Gestion des données

L'information sur les ressources naturelles et culturelles du parc national Ivvavik provient de diverses sources, notamment des études précises menées par Parcs Canada et divers organismes et groupes, l'information de surveillance, les connaissances locales et traditionnelles et l'information historique. Ces données doivent être structurées et rendues accessibles aux planificateurs et aux gestionnaires des ressources afin qu'ils puissent les utiliser efficacement et réduire au minimum le dédoublement des efforts. Il faut encore beaucoup plus d'information pour compléter les données actuelles afin que les décisions puissent être prises d'après de solides connaissances. La gestion efficace de l'information est un préalable aux rapports qui doivent être présentés aux intervenants de Parcs Canada et au public.

Objectif du plan :

L'information sur les ressources naturelles et culturelles du parc national Ivvavik servira à orienter la protection, le maintien et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles du parc.

Mesures clés Parcs Canada suivra les conseils du Conseil et verra à :

- élaborer des protocoles de collecte et de stockage d'information et de données pour les renseignements et les ressources recueillis dans le cadre des initiatives liées à la recherche, à la surveillance et au patrimoine ;
- envisager si possible de suivre ou d'adopter des protocoles de collecte et de stockage normalisés élaborés par des organismes nationaux et internationaux reconnus ;
- coordonner si possible la collecte et le partage de l'information dans le cadre d'initiatives menées par des organismes de gestion conjointe, des chercheurs universitaires et d'autres organismes gouvernementaux afin de s'assurer de ce qui suit :
 1. éviter le chevauchement des travaux de collecte ou des données ;
 2. combler les lacunes dans les connaissances actuelles ;
 3. promouvoir les avantages du partage des coûts des activités coordonnées ;
- créer un ensemble de bases de données et de capacité en matière de système d'information géographique (SIG) pour le parc national Ivvavik ; une fois intégrées et analysées, ces données géoréférencées serviront à fournir une orientation en ce qui concerne la protection, l'entretien et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles du parc ;
- maintenir des métadonnées à jour sur l'information recueillie afin de :
 1. s'assurer que l'information fait l'objet d'un suivi interne et d'un catalogage fiables et efficaces au sein de Parcs Canada, conformément aux normes reconnues.
 2. promouvoir la recherche de l'information active et archivée et l'accès à celle-ci, tant à l'interne qu'à l'externe (« externe » désignant tous les organismes autres que Parcs Canada) ;
- établir une base de données en sciences sociales qui permet de suivre le rythme de la fréquentation du parc ;

- suivre les lignes directrices nationales sur la gestion des données écologiques établies dans le Directive de gestion 2.4.9 (Parcs Canada, 2001) de Parcs Canada, en appui à la gestion de l'écosystème à Ivvavik.

6 GESTION DES RESSOURCES CULTURELLES

6.1 Aperçu

La rencontre des gens et de la terre au parc national Ivvavik crée un paysage culturel riche en histoire et en récits. Une longue histoire d'activité humaine se poursuit dans le présent : les Inuvialuit se déplacent encore, chassent encore, campent encore et pêchent encore le long de la côte. Les sites archéologiques côtoient les campements modernes de pêche et de chasse et témoignent de millénaires d'utilisation durable des riches ressources de la région.

Le parc national Ivvavik compte plus de 130 sites archéologiques, dont plusieurs font partie des plus anciens de l'Arctique canadien. Certains sites datent des cultures paléo-inuites; d'autres se rattachent aux cultures modernes des Inuvialuit et des autres habitants. Le site le plus ancien se trouve à Engigstciak et on croit qu'il a été utilisé il y a 8 000 ans.

On constate huit cultures différentes dans le parc. Le tableau 4 résume ces cultures, donne les dates approximatives de leur occupation dans le Nord et leurs caractéristiques.

Tableau 4. Chronologie de l'occupation dans la région du parc national Ivvavik

ÉPOQUE	DATE	CARACTÉRISTIQUES
<u>CULTURE ARCHAÏQUE DU NORD</u> 1. Monts Britanniques 2. Ruisseau Flint	6000 – 2200 avant J.-C.	<ul style="list-style-type: none"> • chasse des animaux de la toundra (principalement le caribou) • maisons semi-souterraines • cercles de tentes délimités par des pierres
<u>MICROLITHIQUE ARCTIQUE</u> 3. New Mountain ----- 4. Choris	2200 – 1600 avant J.-C. ----- 1600 – 500 avant J.-C.	<ul style="list-style-type: none"> • chasse du caribou (dans les terres intérieures) et chasse au phoque et pêche le long de la côte • habitations avec des intérieurs divisés et creuset central • adaptation accrue de la chasse au caribou, plus que la chasse au phoque ou la pêche • habitations avec des creusets centraux
5. Norton	500 avant J.-C. – An 0	<ul style="list-style-type: none"> • adaptation accrue de la chasse au phoque • habitations seules • poterie

page suivante

ÉPOQUE	DATE	CARACTÉRISTIQUES
<p><u>THULÉ</u> 6. Thulé de l'Ouest</p> <p>-----</p>	1000 –1778 après J.-C.	<ul style="list-style-type: none"> • évolution spectaculaire des techniques de chasse (chasse des mammifères marins et utilisation de l'arc et des flèches) • habitations en bois de grève • poterie • utilisation des os et de l'ivoire
7. Inuvialuit	<p>-----</p> <p>1778 après J.-C.– jusqu'à maintenant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • habitations en bois de grève • outils spécialisés et variations entre les régions • utilisation des lampes de pierre et d'argile
8. Non-Inuvialuit	1826 après J.-C.– jusqu'à maintenant	<ul style="list-style-type: none"> • habitations en bois de grève • cabanes de rondins • camps de prospecteurs • abris en appentis

Reconstruire et interpréter la plus ancienne de ces cultures nécessite l'investigation des ressources et des documents archéologiques du nord. Le parc national Ivvavik est important non seulement en raison de ses ressources historiques, mais également en raison de la perpétuation de la culture et du patrimoine traditionnels et modernes des Inuvialuit. Les sites historiques préeuropéens du parc comprennent des huttes faites de bois de grève et de terre qu'on trouve seulement dans l'Arctique de l'Ouest en raison de l'abondance de ce bois et des rondins dans ces régions. Les huttes de terre, dont le style et la taille ont varié au fil des ans, ont cessé d'être utilisées au début du XX^e siècle. De nombreux lieux historiques du parc sont des aires traditionnelles de campement que les Inuvialuit utilisent encore aujourd'hui pour la chasse, la pêche et le piégeage.

Les Gwitchin Vuntut d'Old Crow, au Yukon, vivaient autrefois au sud du parc national Ivvavik. Ils venaient pêcher dans le parc dans des endroits appelés « fosses à poisson » et traversaient le parc pour commercer à l'île Herschel.

Même si l'île Herschel ne fait pas partie du parc national Ivvavik, elle est liée au parc tant sur le plan spatial qu'historique. La population de l'île Herschel, au large de la côte du Yukon, a considérablement augmenté après 1889, lorsque des baleiniers canadiens, européens et américains commencèrent à établir leurs quartiers d'hiver, avec les missionnaires, les commerçants et la police à cheval du Nord-Ouest. Pendant sa période la plus peuplée, près de 2 000 personnes vivaient à l'île Herschel, mais avec l'épuisement de la population de baleines, les baleiniers ont lentement abandonné l'île Herschel. En 1914, les baleiniers ne venaient plus du tout dans l'île. Les commerçants, les missionnaires et la police à cheval du Nord-Ouest ont continué d'habiter l'île, mais ils ont à leur tour fini par abandonner l'endroit.

Avant 1889, l'île Herschel avait été un lieu d'établissement traditionnel des Inuvialuit pendant des siècles et de nombreuses huttes de terre Thulé et inuvialuites se trouvent encore dans l'île. L'importance portée à l'île par les Inuvialuit n'est pas seulement évidente dans les ressources et

les documents archéologiques, mais aussi dans la tradition orale de ce peuple. L'île toute proche du versant Nord du Yukon et de ses eaux fertiles a constitué un excellent territoire de chasse et de pêche pour les résidents permanents et les visiteurs temporaires qui vivaient le long de la côte du Yukon. En 1972, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a désigné l'île Herschel un événement d'importance historique nationale.

Pendant la première moitié du XX^e siècle, les Inuvialuit et les non-Inuvialuit ont découvert de l'or dans le parc national Ivvavik. La ruée vers l'or n'a cependant pas été aussi animée que celle qui s'est produit au sud du Yukon. Des mineurs inuvialuits et autres ont bien cherché de l'or sur le territoire qu'occupe maintenant le parc, mais la tradition orale ne dit pas s'ils sont devenus riches. On a surtout cherché de l'or dans le parc, à l'endroit qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de Sheep Creek, où l'on a exploité l'or placerien à partir des années 1970 jusqu'à la création du parc en 1984.

Dans les années 1950, on a construit les stations du réseau avancé de préalert à travers le Canada et l'Alaska. Les stations du réseau avancé de préalert ont été construites par suite de la Guerre froide et de la menace nucléaire qui pesait contre l'Amérique du Nord. Des stations du réseau avancé de préalert ont été construites à la plage Komakuk (Bar-1, première station construite au Canada) et à pointe Stokes (Bar-B). Ces stations ont été démantelées dans les années 1960 et 1990 respectivement et les deux sont maintenant des stations du Système d'alerte du Nord sans personnel dans le parc national Ivvavik.

Les ressources culturelles du parc national Ivvavik racontent l'histoire d'une utilisation continue du parc tout au long des siècles. Parcs Canada a comme rôle important de protéger et de documenter l'existence de ces ressources pour les mettre en valeur et en faire connaître l'importance à toute la population canadienne.

6.2 Mise en valeur et protection des ressources culturelles

Une ressource culturelle est un ouvrage humain dont on a reconnu la valeur historique ou un endroit qui montre des traces de l'activité humaine ou d'un sens spirituel ou culturel. La Politique de Parcs Canada sur la gestion des ressources culturelles a pour objet de gérer les ressources culturelles conformément aux principes de la valeur, de l'avantage pour le public, de la compréhension, du respect et de l'intégrité. « La gestion des ressources culturelles constitue une approche intégrée et globale de la gestion de ces ressources. Elle s'applique à toutes les activités qui ont un impact sur les ressources culturelles dont Parcs Canada a la responsabilité, qu'il s'agisse principalement d'en assurer la garde ou encore d'inciter le public à en saisir la valeur, à en profiter et à les utiliser judicieusement. » (*Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* ; Parcs Canada, 1994).

Parcs Canada a pour mandat, en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la Politique sur la gestion des ressources culturelles et selon l'orientation de la Convention définitive des Inuvialuit de protéger et de mettre en valeur les ressources culturelles du parc national Ivvavik. Le parc est situé dans une région qui a une valeur historique importante et qui possède de nombreuses ressources culturelles.

Objectif général : Protéger les ressources culturelles

Documenter, protéger et mettre en valeur les ressources culturelles du parc national Ivvavik afin de préserver, de faire comprendre et apprécier l'histoire humaine riche et diversifiée.

Objectif du plan :

Documenter les ressources culturelles puis renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur lesquelles qui existent le long de la côte de la mer de Beaufort et dans les sites culturels qui longent le corridor de la rivière Firth.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- faciliter la recherche sur les ressources culturelles, à les protéger et à utiliser l'information les concernant dans la gestion et l'interprétation du parc, en collaboration avec le programme de développement social des Inuvialuit et Centre de ressource culturelle Inuvialuit ;
- élaborer du matériel pour les visiteurs du parc afin qu'ils puissent prendre connaissance des cultures anciennes et actuelles dans le parc national Ivvavik et sur le versant Nord, et à offrir ce matériel dans les cadre des programmes d'orientation avant les visites ;
- élaborer un guide sur les ressources culturelles de la rivière Firth ;
- élaborer des documents didactiques sur les ressources culturelles du parc national Ivvavik pour les écoles de l'Arctique de l'Ouest, en partenariat avec le programme de développement social des Inuvialuit et Centre de ressource culturelle Inuvialuit ;
- élaborer un plan de travail sur les ressources culturelles à l'Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest afin d'orienter la gestion des ressources culturelles pendant toute la durée du présent plan directeur et au-delà.

6.3 Histoire, culture et participation des Inuvialuit

Le contexte culturel du parc national Ivvavik englobe une gamme de ressources et d'activités culturelles, de même que l'utilisation permanente des terres par les Inuvialuit. Font partie de ce contexte culturel des sites archéologiques et historiques, les connaissances des Inuvialuit sur le territoire et son histoire, des liens permanents entre les Inuvialuit et le versant Nord du Yukon. Les histoires orales et les connaissances traditionnelles des Inuvialuit sont une composante culturelle importante du parc et aideront à orienter la gestion de ce dernier. Parcs Canada favorisera le respect de la culture, de la langue et des traditions des Inuvialuit, tant passées qu'actuelles.

Objectifs du plan :

Documenter, utiliser et mettre en valeur les connaissances sur l'histoire et la culture des Inuvialuit.

Intégrer les connaissances, l'expérience et les habiletés des Inuvialuit à la planification et à la gestion du parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- collaborer avec les communautés, les aînés et les organisations inuvialuits pour que les Inuvialuit participent à la gestion des ressources culturelles, à l'utilisation de l'inuvialuktun (langue des Inuvialuit) et à la diffusion de l'information sur la culture et des connaissances traditionnelles dans la gestion du parc et les messages d'interprétation ;
- faire de l'histoire des Inuvialuit et de leur exploitation actuelle du parc et de la région un thème clé du matériel d'interprétation ou de marketing ;
- en collaboration avec les organisations communautaires, élaborer un plan de diffusion dans la collectivité pour Aklavik et Inuvik qui communique aux communautés les résultats des recherches sur l'histoire archéologique et orale.

6.4 Programme de surveillance des ressources archéologiques

Tout comme le programme de surveillance écologique du parc national Ivvavik protège les ressources naturelles, le programme de surveillance des ressources archéologiques est un élément important de la protection des ressources culturelles du parc.

Objectif du plan :

Mettre en oeuvre et poursuivre un programme à long terme de surveillance des ressources culturelles dans le parc national Ivvavik.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- maintenir un programme de surveillance des ressources culturelles au parc national Ivvavik ; le programme comprendra la collecte et l'analyse de l'information recueillie au cours de la surveillance et l'établissement de rapports connexes (les activités de surveillance prévues à long terme sont énumérées au tableau 5) ;
- élaborer des protocoles dans lesquels les méthodes de collecte, d'analyse et de stockage des données recueillies au cours des activités de surveillance des ressources culturelles seront clairement définies. L'efficacité des activités de surveillance fera l'objet d'un examen annuel ;
- élaborer et à mettre en oeuvre un programme de protection des ressources culturelles aux sites archéologiques situés le long de la rivière Firth, y compris la surveillance de l'érosion naturelle ; on insistera sur l'éducation et la protection ;

- élaborer et à mettre en oeuvre un programme de surveillance des ressources culturelles aux sites côtiers, notamment déterminer les sites très à risque et l'archéologie de sauvetage.

Tableau 5. Activités de surveillance des ressources archéologiques au parc national Ivvavik

Activité de surveillance	Méthode	Partenaires
Rivière Firth	Élaborer un programme de surveillance des sites situés le long de la rivière Firth, en particulier la surveillance de l'érosion naturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de développement social des Inuvialuit • Inuvialuit Cultural Resource Centre • Aklavik Community Corporation
Littoral de la mer de Beaufort	Élaborer un programme de surveillance, y compris des projets d'archéologie de sauvetage aux sites menacés le long de la côte de la mer de Beaufort.	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de développement social des Inuvialuit • Inuvialuit Cultural Resource Centre • Aklavik Community Corporation

7

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

7.1 Aperçu

Les activités d'interprétation, de diffusion externe et d'éducation sont au cœur du mandat de Parcs Canada qui consiste notamment à favoriser chez le public la sensibilisation, la connaissance et la jouissance des parcs nationaux. Compte tenu du nombre peu élevé de visiteurs dans le parc national Ivvavik, la plupart des activités de mise en valeur patrimoniale seront menées à l'extérieur du parc, que ce soit avec les visiteurs avant leur visite, avec les élèves et les résidents de la région de l'Arctique de l'Ouest et du reste du Canada, ou avec les nombreuses personnes au pays et partout dans le monde qui s'intéressent au Grand Nord canadien et aux histoires uniques que raconte Ivvavik.

Le parc national Ivvavik ne possède pas de centre d'accueil. Le lieu principal d'éducation et d'information au sujet du parc est le bureau de Parcs Canada à Inuvik. L'information aux visiteurs et l'information d'interprétation est fournie en personne au bureau de Parcs Canada et au Centre d'accueil de l'Arctique de l'Ouest qui est exploité par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. On peut également obtenir des renseignements sur le site Web du parc et en écrivant au parc. Des activités de mise en valeur patrimoniale ont lieu dans les écoles et les communautés de l'Arctique de l'Ouest. Ce sont principalement les pourvoyeurs qui emmènent des clients sur la rivière Firth qui communiquent les messages d'interprétation.

Parcs Canada s'est également engagée à collaborer avec les Inuvialuit afin de trouver et d'exploiter des possibilités de mise en valeur patrimoniale et d'interprétation qui aient des retombées économiques sur les communautés et les particuliers.

7.2 Objectifs de la mise en valeur du patrimoine

La mise en valeur patrimoniale, y compris l'interprétation (sur place), la diffusion externe et l'éducation (par l'entremise des systèmes d'éducation officiels) comprendra les principes intrinsèques de l'énoncé de vision du parc national, soit « La terre pourvoira aux besoins des gens qui la protègent. » Autrement dit, l'interprétation doit montrer comment la protection de la région est bénéfique pour les Inuvialuit, ainsi que d'autres exploitants de la harde de caribous de la Porcupine, les visiteurs et tous les citoyens canadiens. L'interprétation facilitera aussi la mise en valeur de l'histoire des Inuvialuit et du mode de vie sur ce territoire.

Les thèmes d'interprétation particuliers du parc national Ivvavik comprennent :

- les écosystèmes de la toundra et de la taïga et le delta du Mackenzie ;
- la géologie, le climat et la géomorphologie, y compris la nature du parc en tant que refuge glaciaire (Béringie) et les effets du changements climatique ;
- la harde des caribous de la Porcupine et son importance écologique et culturelle ;
- les cultures de l'Arctique de l'Ouest au fil des millénaires, y compris l'histoire inuvialuit de la pêche à la baleine, de la chasse, de la pêche, du piégeage et des déplacements, ainsi que l'histoire des déplacements, du commerce et des autres activités des Gwich'in ;

- l'activité humaine de l'ère moderne, y compris l'exploitation minière; et l'activité militaire telle que l'établissement des stations du réseau avancé de préalerte ;
- le fait que le parc est le produit d'une entente entre le gouvernement du Canada, celui du Yukon et les Inuvialuit (Convention définitive des Inuvialuit), y compris l'histoire du pipeline de la vallée du Mackenzie et la revendication territoriale ultérieure.

Les programmes de mise en valeur patrimoniale d'Ivvavik permettront aux Canadiens et Canadiennes, aux résidents et aux élèves de la région et aux visiteurs de :

- connaître le parc comme un endroit spécial qui joue un rôle important dans la protection et le maintien des écosystèmes et des ressources culturelles locales et régionales ;
- comprendre les revendications territoriales et les droits d'exploitation aux fins de subsistance des Inuvialuit ;
- comprendre l'importance du parc en tant que région d'importance canadienne et partie du réseau des parcs nationaux du Canada ;
- comprendre sa responsabilité en matière d'intendance environnementale à l'échelle régionale et nationale ;
- apprendre à connaître la longue histoire de la fréquentation de la région par les humains.

De plus, les visiteurs pourront :

- comprendre et apprécier le parc et en prendre soin selon leur propre capacité pendant leur visite ;
- comprendre comment assurer leur sécurité personnelle dans cet endroit éloigné.

De nombreux visiteurs du parc voyagent en groupes organisés par des pourvoiries. Parcs Canada veillera à ce que les guides, les pourvoyeurs et les autres personnes qui travaillent auprès des visiteurs connaissent la signification du parc, ses histoires bien particulières et la façon de le découvrir avec le moins de répercussions possibles afin qu'ils puissent en informer également les visiteurs.

Les groupes suivants sont considérés comme les principaux auditoires des programmes de mise en valeur patrimoniale du parc national Ivvavik :

- les Inuvialuit ;
- les visiteurs pour de longs séjours ;
- les visiteurs d'une journée ;
- les internautes et les télévoyageurs du monde entier qui aiment lire au sujet de l'Arctique dans des livres et des magazines, assister à des présentations locales au sujet de nos parcs ou voir des documentaires sur des sujets se rapportant à l'Arctique ;
- les membres des communautés locales d'Aklavik et d'Inuvik ;
- les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ;
- les écoles de la région de l'Arctique de l'Ouest ;

- le système d'éducation à l'échelle nationale ;
- les Canadiens en général ;
- les entreprises de services touristiques et les pourvoyeurs ;
- les compagnies de services aériens nolisés ;
- les chercheurs ;
- la presse écrite et électronique.

Messages d'importance dans les programmes de mise en valeur patrimoniale d'Ivvavik

Réseau d'aires protégées : Ivvavik est un parc national qui fait partie de la vaste « famille » des parcs nationaux et des lieux historiques du Canada, administrés par Parcs Canada.

Intégrité écologique : Ivvavik joue un rôle en tant qu'aire protégée dans un écosystème régional et international plus vaste. Les défis que présente le maintien de l'intégrité écologique dans le parc et les mesures prises pour atteindre cet objectif. Parcs Canada et les Inuvialuit sont les principaux gérants de la protection du parc, mais que leur réussite n'est possible qu'avec la collaboration et la gérance partagée avec les visiteurs, les communautés, les partenaires de la gestion participative, les entreprises touristiques, les militaires, l'industrie pétrolière et gazière et d'autres. On s'efforcera d'obtenir le concours de tous les auditoires pour appuyer la vision du parc, soit « la terre pourvoira aux besoins de ceux qui la protègent » dans le cadre d'activités de communication.

Histoire des Inuvialuit et utilisation du parc par ces derniers : Les Inuvialuit utilisent le parc pour des activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, le piégeage et les déplacements depuis très longtemps et qu'ils continuent encore aujourd'hui à le faire. Le parc présente l'histoire vivante des Inuvialuit et de leur lien avec la terre.

Cogestion: Le parc national Ivvavik a été créé par suite de la Convention définitive des Inuvialuit et qu'il est géré conjointement, par l'entremise du Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord).

Sens de l'endroit : Ivvavik représente les régions du versant Nord du Yukon et du delta du Mackenzie. Le caractère spécial et les caractéristiques exceptionnelles de l'environnement du versant Nord du Yukon à Ivvavik : les processus qui ont créé et qui continuent de façonner le paysage; son influence climatique sur la flore et la faune; sa longue histoire humaine et les activités actuelles. L'environnement arctique et son état sauvage sont un héritage durable qui renforce l'identité des citoyens canadiens.

Objectif général : Élaborer les programmes de mise en valeur patrimoniale du parc

Offrir aux gens la possibilité de connaître les valeurs naturelles et culturelles du parc national Ivvavik et de les comprendre, et les encourager à participer à la célébration et à la protection de notre patrimoine.

Objectif du plan :

Élargir la portée et l'étendue des programmes et des messages de mise en valeur patrimoniale du parc national Ivvavik.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- cibler davantage d'auditoires qui ont un effet multiplicateur (médias des voyages, producteurs de documentaires, système d'éducation, associations touristiques et pourvoyeurs de voyages ;
- collaborer avec d'autres organisations de la région de l'Arctique de l'Ouest à l'élaboration et à la prestation de projets d'éducation et de communication ;
- collaborer avec d'autres unités de gestion de Parcs Canada dans le Nord afin d'atteindre le public canadien du Sud et lui transmettre les messages sur le Nord et des thèmes qui s'intègrent dans les programmes scolaires ;
- maintenir le site Web d'Ivvavik et le tenir à jour, ainsi qu'étudier de nouveaux moyens innovateurs d'attirer les visiteurs virtuels et de réaliser le potentiel du site en tant qu'outil de diffusion externe.

Objectif du plan :

Renseigner les communautés adjacentes et leurs résidents, y compris les jeunes, au sujet de la gestion, de l'appréciation et de la protection du parc national Ivvavik et de ses histoires et thèmes bien particuliers.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- visiter souvent des écoles pour mieux faire connaître et promouvoir le mandat de Parcs Canada et l'importance du parc national Ivvavik et pour aider les éducateurs à intégrer du matériel didactique sur la gérance de l'environnement dans les programmes scolaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ;
- fournir aux gens d'Inuvik et d'Aklavik des occasions d'être dans le parc en tant que bénévoles, employés, entrepreneurs ou participants à des camps et des événements spéciaux ;
- fournir aux jeunes, particulièrement d'Aklavik, des occasions de travailler et de se déplacer dans Ivvavik dans le cadre de camps, de programmes de mentorat et d'embauchage.

Objectif du plan :

Faire en sorte que les visiteurs du parc comprennent, apprécient et protègent le parc national Ivvavik et savent comment assurer leur propre sécurité dans le parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- collaborer avec des détenteurs de permis d'exploitation d'un commerce, notamment des compagnies aériennes et des pourvoyeurs afin de leur permettre d'ajouter de la valeur aux services qu'ils offrent à leurs clients en leur donnant des renseignements plus détaillés sur leurs destinations à Ivvavik ;
- élaborer, pendant la deuxième année du plan, une séance d'orientation à l'intention des pourvoyeurs et des groupes privés qui visitent le parc national Ivvavik ;
- étudier et promouvoir les possibilités de visite d'une journée axées sur l'interprétation afin d'accroître le nombre de visiteurs qui peuvent accéder au parc national Ivvavik plus facilement et en toute sécurité ;
- continuer de fournir des services d'inscription obligatoire et des renseignements aux visiteurs éventuels avant leur visite ;
- élaborer un guide de la rivière Babbage à l'intention des visiteurs.

Objectif du plan :

Faciliter la participation des Inuvialuit à la mise en valeur de leur patrimoine et aux possibilités touristiques.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- revoir le protocole d'entente de la rivière Firth entre la Société régionale Inuvialuite et Parcs Canada afin d'y intégrer un programme d'interprètes culturels ;
- continuer d'offrir un programme de formation d'interprètes communautaires, en collaboration avec des intérêts touristiques inuvialuits, l'Aklavik Community Corporation et le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des Territoires du Nord-Ouest ;
- examiner et faciliter les possibilités de mise en valeur patrimoniale et de développement économique avec l'Aklavik Community Corporation et l'Inuvik Community Corporation, la Inuvialuit Regional Corporation et d'autres partenaires régionaux.

Objectif du plan :

Comblent les lacunes actuelles dans les thèmes courants de diffusion externe présentés aux visiteurs et aux communautés, apprendre à mieux connaître les besoins et les intérêts des auditoires et évaluer l'efficacité des messages portant sur le patrimoine.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- déterminer les besoins et les attentes de chaque auditoire cible en matière d'interprétation et de diffusion externe ;
- élaborer des documents qui interprètent l'exploration, l'établissement et l'histoire militaire et industrielle de l'Arctique de l'Ouest, ainsi que leur impact sur la vie des Inuvialuit en mettant l'accent au départ sur le station du réseau avancé de préalert de Komakuk ;
- mesurer l'efficacité des activités de sensibilisation et d'éducation visant les écoles et les visiteurs du parc ;
- consulter l'Aklavik Community Corporation et le Comité de chasseurs et de trappeurs d'Aklavik au sujet des messages de mise en valeur patrimoniale et de leur véhicule.

8

UTILISATION PAR LES VISITEURS ET SERVICES CONNEXES

8.1 Aperçu

La fréquentation du parc national Ivvavik par les visiteurs est très peu élevée. Les gens qui visitent sont généralement des personnes très motivées qui aiment se déplacer en milieu sauvage et qui peuvent s'engager à faire une excursion de plusieurs jours qui coûte cher. Ces visiteurs accordent une grande valeur au milieu sauvage vierge et spectaculaire et au sentiment d'éloignement qu'Ivvavik procure. La solitude et l'éloignement constituent des avantages importants du point de vue du marketing et sont utilisés par les pourvoyeurs commerciaux qui font la promotion des voyages à Ivvavik. Les mesures de gestion des visiteurs adoptées pour protéger leur expérience dans le milieu sauvage comprennent des quotas pour les pourvoyeurs commerciaux et des dates de départ échelonnées. La plupart des pourvoyeurs et des visiteurs se considèrent comme des partenaires dans le maintien de l'intégrité écologique du parc et la protègent en faisant preuve de vigilance.

La plupart des visiteurs choisissent de se déplacer en radeau pneumatique, ce qui concentre la fréquentation dans le corridor de la rivière Firth et laisse le parc peu visité. Parcs Canada étudie la promotion et la facilitation d'excursion d'une journée ou de plusieurs jours qui permettront à plus de gens de vivre l'expérience inoubliable d'une visite du parc national Ivvavik, et qui procureront des possibilités économiques aux bénéficiaires de la Convention définitive des Inuvialuit. De telles possibilités seront créées en collaboration avec les partenaires de la gestion participative et les entreprises régionales, et dans le cadre établi par le zonage.

Parcs Canada est engagée à collaborer avec les Inuvialuit, particulièrement d'Aklavik, afin de s'assurer qu'ils peuvent pleinement profiter des possibilités et des retombées communautaires et économiques pouvant découler de la fréquentation du parc et du tourisme.

8.2 Fréquentation par les visiteurs et accès

L'accès au parc national Ivvavik sera géré conformément à la Convention définitive des Inuvialuit, à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, aux règlements de Parcs Canada, aux politiques et aux directives sur les parcs nationaux. On encouragera l'accès des visiteurs au parc et l'accès sera géré afin d'éviter les dommages aux ressources du parc, la perturbation de l'expérience en milieu sauvage des autres visiteurs et toute incidence sur les activités de subsistance des Inuvialuit.

Objectif général : Offrir des services aux visiteurs

Offrir aux visiteurs du parc national Ivvavik des possibilités de jouir d'une expérience de haute qualité en milieu sauvage qui favorise la compréhension et l'appréciation des ressources naturelles et culturelles du parc et leur protection à long terme, et qui a des retombées communautaires et économiques pour les Inuvialuit et d'autres partenaires du tourisme.

Objectif du plan :

Encourager et faciliter la participation des Inuvialuit aux possibilités de tourisme.

Le protocole d'entente de la rivière Firth a été conclu entre Parcs Canada, la Société régionale inuvialuite et l'Aklavik Community Corporation afin de gérer les activités commerciales dans le corridor de la rivière Firth et de s'assurer que les Inuvialuit en tirent des avantages économiques.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- réviser le protocole d'entente de la rivière Firth, en collaboration avec la Société régionale inuvialuite et l'Aklavik Community Corporation, afin d'intégrer et de promouvoir l'utilisation d'interprètes culturels par les exploitants commerciaux de descente en eaux vives ;
- en collaboration avec la Société régionale inuvialuite et l'Aklavik Community Corporation, définir et élaborer des programmes ou des projets qui procurent des avantages communautaires et des retombées économiques ;
- collaborer avec les organisateurs de voyages d'Aklavik et de la région en vue de mettre en valeur et de promouvoir la région des chutes de la rivière Babbage comme destination d'excursions d'une journée.

Objectif du plan :

Offrir des expériences de visite et encourager le tourisme durable en travaillant avec les pourvoyeurs commerciaux et les Inuvialuit en vue de rationaliser les processus d'octroi de licences et de permis dans le parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- réviser le protocole d'entente de la rivière Firth, en collaboration avec les Inuvialuit et les exploitants commerciaux, afin d'éclaircir les directives à l'intention des exploitants ;
- uniformiser les processus et les normes de délivrance de permis d'exploitation commerciale et de permis de guide;
- collaborer avec les exploitants touristiques de la région en vue d'organiser un atelier au cours duquel les participants peuvent déterminer les questions et les mesures nécessaires à la promotion du tourisme dans les parcs nationaux ;
- Assurer que les demandes de permis d'exploitation d'un commerce sont traitées rapidement et efficacement.

Objectif du plan :

Favoriser les activités d'un jour et de plusieurs jours appropriées qui permettent à un plus grand nombre de visiteurs aux intérêts plus diversifiés de profiter du parc sans nuire à l'utilisation des terres par les Inuvialuit.

Il existe des possibilités d'excursions guidées, d'excursions d'observation d'oiseaux, de photographie, de kayak de mer le long de la côte, de bateau à moteur, de traîneaux à chiens, ainsi que de groupes scolaires et d'activités de promotion du leadership et du travail d'équipe au sein de l'entreprise. Toutes les activités seront autorisées et évaluées selon les critères figurant au tableau 6, et en collaboration avec les partenaires. Les activités d'une journée seront envisagées au lac Margaret pour les exploitants touristiques inuvialuits, pendant la période réservée à l'exploitation inuvialuite. Parcs Canada consultera ceux qui utilisent activement la rivière Firth pendant plusieurs jours et l'Aklavik Community Corporation, de même que le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik avant de délivrer des permis d'utilisation d'un jour au lac.

Aucune activité autre que les activités d'un jour envisagées au lac Margaret ne sera autorisée dans la vallée de la rivière Firth. Cette décision limitera le chevauchement des activités d'un jour ou de plusieurs jours et réduira au minimum les répercussions dans cette région.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- examiner au cas par cas, jusqu'à ce que des sites d'utilisation d'un jour soient précisés, toutes les propositions d'activités d'un jour ;
- évaluer la pertinence sur le plan environnemental des secteurs où pourraient se dérouler des activités d'un jour ; l'évaluation tiendra compte de la sécurité du public, de la mise en valeur patrimoniale des principales valeurs du parc et les enjeux concernant l'application de la loi.

Objectif du plan :

Utiliser des critères pertinents pour évaluer les nouvelles activités ou les modifications du niveau d'utilisation lié aux activités existantes.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- élaborer des programmes de surveillance des secteurs d'utilisation d'un jour et de plusieurs jours pour s'assurer que les répercussions ne dépassent pas des niveaux acceptables (tableau 7).

Dans les cas où la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la Convention définitive des Inuvialuit, les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ou le plan directeur du parc ne sont pas clairs sur les activités, Parcs Canada doit recourir à d'autres critères pour prendre des décisions. Par exemple, les critères présentés au tableau 6, qui figurent dans le *Rapport sommaire* du Groupe d'étude de la vallée de la Bow à Banff (Groupe d'étude de la vallée de la Bow, 1996), peuvent se révéler utiles pour la prise de décision.

Les activités suivantes peuvent avoir lieu dans le parc :

- randonnée d'un jour
- randonnée de plusieurs jours
- raquette
- ski de fond
- pique-nique
- observation de la nature
- ornithologie
- photographie
- observation
- programmes d'interprétation
- descente en eaux vives
- kayak de mer
- kayak en eaux vives
- canot
- déplacements en traîneaux à chiens
- pêche

Parcs Canada et ses partenaires se serviront des critères énumérés ci-après pour évaluer les avantages d'une nouvelle activité, des changements à une activité actuelle ou des changements importants au degré ou à l'intensité d'une activité déjà exercée dans le parc national Ivvavik. Les critères sont tous pertinents, mais cette liste n'est ni exhaustive ni absolue. Le principal facteur d'un critère est la façon dont le changement proposé contribue à l'esprit et à l'intention du plan directeur, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, des politiques de Parcs Canada et de la Convention définitive des Inuvialuit ou s'en écarte. Les critères sont une adaptation du *Rapport sommaire* du Groupe d'étude de la vallée de la Bow à Banff.

Tableau 6. Critères d'évaluation pour les activités au parc national Ivvavik

Répercussions sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer l'ampleur des répercussions du changement proposé sur l'intégrité écologique de la région. Cette évaluation comprendrait l'effet de la participation à l'activité, de même que les installations et les services nécessaires à la tenue de l'activité.
Effets sur les ressources culturelles et le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise évaluer l'aspect qualitatif et la préservation d'une utilisation qui contribue au patrimoine et à l'intégrité culturelle de la région. Cette évaluation montrerait une compréhension et un respect du patrimoine de la région et de l'identité culturelle en évolution des peuples autochtones.
Qualité de l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure la qualité de l'expérience des participants et d'autres pourrait être améliorée ou restreinte, par suite du changement proposé. Cette évaluation reconnaît que différents visiteurs recherchent une gamme diversifiée d'expériences et qu'ils apprécient, de diverses manières, différentes ressources, installations et services.
Effets économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer les effets économiques que le changement proposé pourrait avoir sur le parc. Le coût pour les visiteurs du parc; le coût et les recettes pour Parcs Canada; et l'effet sur les économies et les conditions du marché local, régional et national sont des exemples de facteurs qui seraient pris en compte.
Sécurité du public	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure le changement proposé pourrait entraîner des risques ou des dangers pour les participants ou d'autres.

page suivante

Équité et accès	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure tous les citoyens pourraient être assurés d'une possibilité juste, raisonnable et équitable de participer à la gamme des activités et des expériences offertes par le parc et d'en tirer profit. Cette évaluation pourrait tenir compte de facteurs comme la condition économique, les capacités physiques et le lieu de résidence du visiteur.
Effets sociaux et qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer les répercussions sociales que le changement proposé pourrait avoir sur le parc. Cette évaluation comprendrait le degré de changement par rapport aux modèles et aux besoins sociaux existants de la région, les effets sur la structure du service social et sur les indicateurs sociaux (p. ex. la répartition des revenus, les coûts de logement, les taux de criminalité).
Éducation et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure le changement proposé pourrait contribuer à une meilleure compréhension et appréciation du patrimoine naturel et culturel du parc, de son rôle dans le réseau des parcs nationaux du Canada et l'écosystème plus vaste.
Degré d'utilisation : fréquence, moment et quantité	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure le changement proposé pourrait influencer le degré d'utilisation du parc. Cette évaluation portera sur des aspects comme la fréquence de l'activité proposée, le moment où elle a lieu (p. ex. en quelle saison), le nombre de personnes visées, et le niveau d'aide nécessaire.
Contexte physique	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure le changement proposé i) convient au contexte physique du parc; et ii) doit survenir dans un parc national.
Tourisme patrimonial	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure le changement proposé pourrait contribuer aux objectifs de tourisme patrimonial du parc.
Gérance environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure le changement proposé pourrait contribuer aux objectifs de gérance environnementale du parc.

Table 7. Indicateurs de dimension humaine

Objectif	Indicateur	But	Initiatives de gestion dans le parc
<p>Fournir aux visiteurs des occasions de vivre des expériences de qualité qui appuient les objectifs d'intégrité écologiques et commémorative.</p>	<p>Niveaux et profils d'utilisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visiteurs • Nombre de nuits passées par les utilisateurs • Nombre de jours passés par les utilisateurs • Origine des visiteurs • Activités • Profils d'utilisation temporelle et spatiale <p>Caractère des activités: -Fondé sur les critères d'évaluation pour les activités</p> <p>Niveau de satisfaction – expérience récréative</p>	<p>À élaborer.</p> <p>100 % des activités appuient les objectifs visant l'expérience des visiteurs et sont conformes aux activités définies dans le plan directeur.</p> <p>85 % des visiteurs sont « satisfaits », y compris 50 % qui sont « très satisfaits » de leur expérience récréative.</p>	<p>Système d'inscription en place.</p> <p>Surveillance constante par le personnel du parc.</p> <p>Programme de sondage annuel auprès des visiteurs. La méthodologie du sondage a été adaptée en 2004 afin de maximiser le taux de réponse. Les questions seront réévaluées afin de s'assurer que les mesures de la satisfaction des clients et les autres mesures sont comparables aux mesures nationales de dimension humaine.</p> <p style="text-align: right;"><i>page suivante</i></p>

Objectif	Indicateur	But	Initiatives de gestion dans le parc
	Niveau de satisfaction – qualité des services et installations	85 % des visiteurs sont « satisfaits », y compris 50 % qui sont « très satisfaits » de l'ensemble de leur visite dans le parc.	
	Niveau de satisfaction – programmes sur place et de diffusion externe	85 % des visiteurs sont « satisfaits », y compris 50 % qui sont « très satisfaits » des programmes sur place et de diffusion externe.	
	Niveau de compréhension des messages clés	75 % des visiteurs sont au courant des messages clés.	

8.3 Gestion des risques liés aux visiteurs

Le parc a préparé un plan de sécurité publique qui oriente le programme de gestion des risques liés aux visiteurs. Les visiteurs du parc national Ivvavik doivent être pleinement informés de l'éloignement du parc et des possibilités limitées de recherche et sauvetage. Il existe plusieurs dangers, notamment des écarts extrêmes de température, une topographie difficile, l'absence d'abris, le risque d'hypothermie et le risque de conflits entre les humains et la faune. Une bonne planification avant le voyage est indispensable à une expérience sûre et agréable.

Objectif du plan :

Continuer de diffuser des messages appropriés sur la sécurité et disposer d'une capacité de réaction, qui tient compte de la géographie et de l'éloignement du parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- promouvoir, maintenir et surveiller le système d'inscription du parc ;
- informer les visiteurs des dangers et des risques que comporte une visite dans le parc national Ivvavik, de leur responsabilité à l'égard de leur sécurité personnelle et de la planification et de la condition physique nécessaires à une visite sûre dans le parc ;
- mettre à jour annuellement le dossier d'information à l'intention des visiteurs ;
- préparer une série de descriptions d'itinéraires de randonnée pour contribuer à la sécurité des visiteurs ;

- continuer à offrir des services de recherche et sauvetage et à maintenir cette capacité, compte tenu du type d'activités favorisées dans le parc ;
- mettre à jour régulièrement le guide sur la rivière Firth à l'intention des visiteurs ;
- élaborer un guide sur la navigation en bateau à l'intention du personnel de Parcs Canada.

Objectif du plan :

Examiner la gestion des risques liés aux visiteurs par l'application et l'amélioration continues du plan de sécurité publique et des directives d'exploitation.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- faire de la sécurité du public une composante intégrale de la planification et de la prestation de tous ses programmes ;
- collaborer avec les organismes régionaux et nationaux qui interviennent en cas d'urgence (p. ex. la GRC, les Rangers canadiens, le Comité régional de santé d'Inuvik, l'Association canadienne de recherche et sauvetage, le ministère de la Défense nationale et la Garde côtière canadienne) pour établir un protocole d'entente et s'assurer que le programme de sécurité publique du parc est intégré au réseau de la région ;
- revoir annuellement le plan de sécurité du public au parc national Ivvavik et à réviser au besoin les lignes directrices opérationnelles ;
- assurer la présence de Parcs Canada sur la côte du parc national Ivvavik selon les augmentations de l'utilisation par les visiteurs.

Objectif du plan :

Accorder la priorité, dans la prestation des services, aux programmes de prévention, d'éducation et d'information.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- accorder la priorité, dans la prestation des services, à la prévention, à l'éducation et à l'information, en collaboration avec les exploitants touristiques et les pourvoyeurs.

8.4 Accès par aéronef

L'accès par aéronef est interdit dans les parcs nationaux sauf sous certaines conditions : lorsqu'il n'existe pas d'autre solution de transport raisonnable; lorsque le plan directeur l'autorise, dans des conditions particulières (périodes, emplacements, lignes de vol et altitude); ou lorsque la sécurité du public, la gestion des ressources ou l'exécution de la loi l'exigent.

Le Règlement sur l'accès par voie aérienne de Parcs Canada précise six sites d'atterrissage dans le parc national Ivvavik : la piste du lac Margaret, de la flèche Nunaluk et de la lagune de la

rivière Firth, du ruisseau Sheep, de la pointe Stokes et la piste BAR-1 de Komakuk (carte 3). Tous les aéronefs qui veulent utiliser ces pistes doivent détenir un permis d'atterrissage de Parcs Canada.

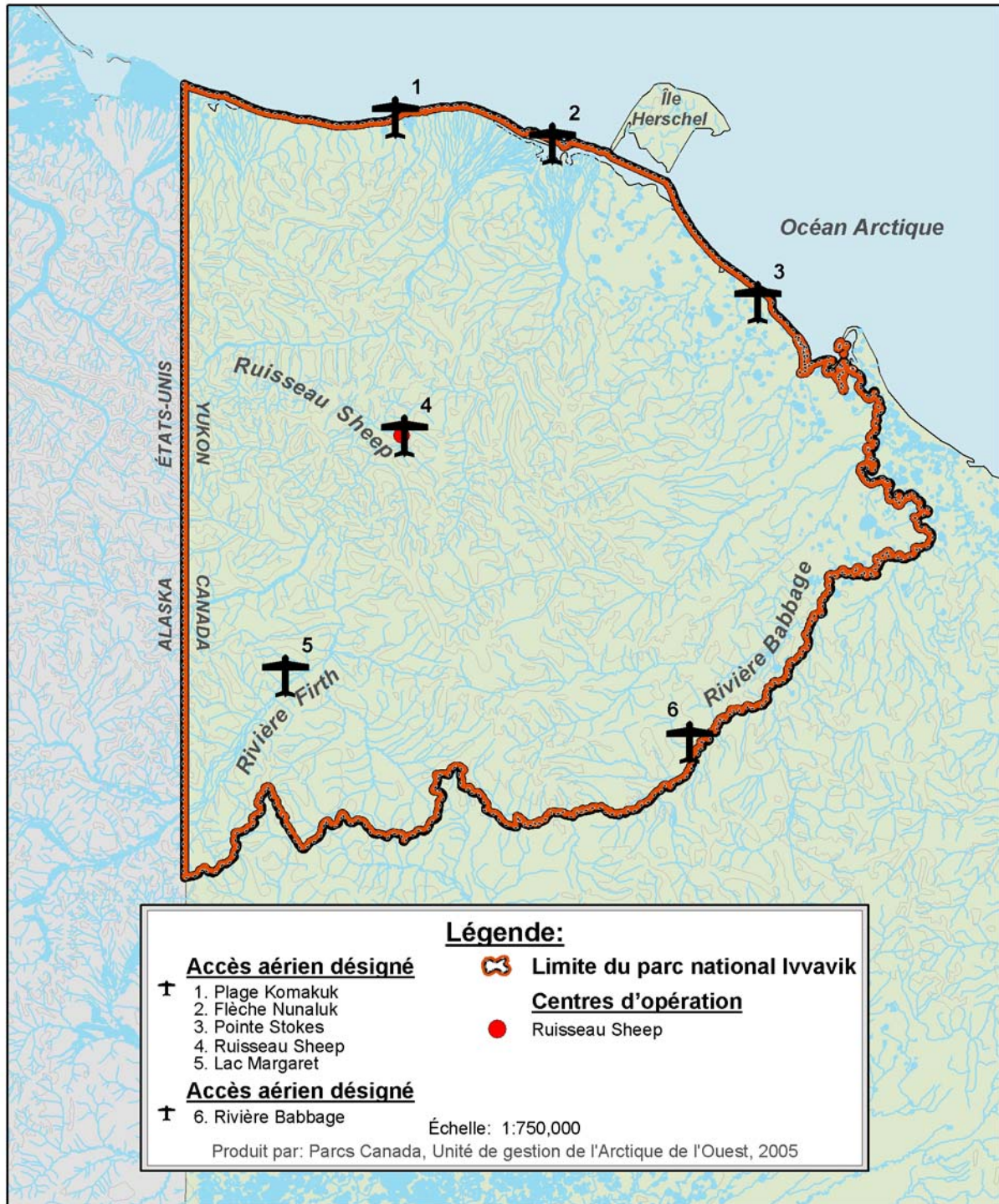
Les préoccupations au sujet de l'utilisation des aéronefs et de l'accès au parc national Ivvavik et aux environs ont été soulevées au cours de réunions publiques sur l'examen du plan de 1999. Les deux principales préoccupations avaient trait à l'utilisation des aéronefs au-dessus du corridor de la rivière Firth et au-dessus des régions côtières du parc national Ivvavik et des environs. Comme tout le trafic aérien de la région ne va pas à Ivvavik, Parcs Canada a l'intention de collaborer avec les services aériens régionaux et les communautés afin d'assurer une utilisation responsable des aéronefs.

Objectif du plan :

Poursuivre la gestion de l'accès par aéronef aux pistes d'atterrissage désignées d'une manière conforme au Règlement sur l'accès par voie aérienne et au zonage du plan directeur, tout en réduisant au minimum les répercussions possibles sur la faune, les chasseurs inuvialuits et l'expérience en milieu sauvage des visiteurs du parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- collaborer avec les services aériens régionaux et les communautés afin de promouvoir un accès par aéronef responsable dans le parc ;
- collaborer avec les partenaires régionaux en vue d'élaborer des troupes d'information à l'intention des visiteurs sur les effets des vols à basse altitude sur la faune et les habitants de la région ;
- réduire au minimum les répercussions de l'accès par voie aérienne nécessaire à l'exploitation du parc, aux recherches approuvées et aux visiteurs. Les visiteurs dans le corridor de la rivière Firth seront, chaque fois que possible, informés des vols prévus dans la région ;
- examiner les options de construction d'une piste d'atterrissage à la rivière Babbage, qui se prête à l'utilisation d'un jour et à la multiplication des possibilités de randonnée.



Carte 3. Points d'accès au parc national Ivvavik

9

INSTALLATIONS DU PARC

9.1 Aperçu

Conformément aux orientations décrites dans la Convention définitive des Inuvialuit, le parc national Ivvavik sera géré de façon à protéger l'état sauvage de la région et à maintenir son état actuel inexploité. Les bâtiments qui existent actuellement seront réduits afin de diminuer les coûts de maintenance et l'impact visuel. Les bâtiments ou les installations permanentes destinés à la gestion du parc seront envisagés uniquement après avoir consulté les partenaires de la gestion participative et du tourisme. De tels bâtiments seraient conçus de façon à protéger l'expérience des visiteurs, à minimiser l'empreinte écologique et à prévenir les répercussions sur les activités de subsistance.

9.2 Gestion des installations dans le parc national Ivvavik

Le Centre des opérations de Sheep Creek est la principale installation d'Ivvavik construite aux fins de gestion du parc. Il a été construit en 1988-1989 conformément aux exigences des lignes directrices de gestion provisoires, établies par Parcs Canada pour le parc (Environnement Canada, 1988). Une partie de l'installation a été conçue pour être démolie lorsque les lignes directrices prendraient fin. Le poste, construit sur le site d'une exploitation de placers qui existait autrefois, servait à loger les chercheurs pendant la description et l'analyse des ressources du parc.

Aujourd'hui, l'installation sert de centre pour la gestion des ressources, la sécurité publique, les programmes de diffusion externe et d'éducation et les activités d'application de la loi. Elle est actuellement plus grande que nécessaire pour la gestion du parc. Parcs Canada a commencé à en réduire l'envergure en 2004, et il continuera de le faire, en réponse aux commentaires formulés par les utilisateurs du parc et comme suite à la recommandation de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, qui souhaite une réduction de l'empreinte écologique des installations des parcs (Parcs Canada, 2000b).

Objectifs du plan :

Maintenir l'état sauvage du parc en veillant à ce que seuls des bâtiments ou des installations nécessaires à la gestion du parc soient construits.

Faire preuve de bonnes pratiques environnementales dans la gestion des installations du parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- porter à l'attention du Comité d'étude des répercussions environnementales toutes les propositions de recherches et de camps touristiques commerciaux temporaires ;
- utiliser le système de gestion de l'environnement (établi par Parcs Canada; se reporter à la section 9.3) pour orienter les activités quotidiennes dans le parc et contribuer à atteindre l'intégrité écologique dans la région ;

- réduire d'ici cinq ans le poste des gardes de parc de Sheep Creek, ce qui laissera trois des sept bâtiments actuels sur le site aux fins de gestion du parc.

9.3 Système de gestion de l'environnement

Le gouvernement du Canada adhère au concept de la gérance environnementale. De cette manière, il s'assure que chaque ministère ou organisme atteint ou dépasse les normes des lois et règlements sur l'environnement, utilise les meilleures pratiques exemplaires possibles en environnement, élabore et met en oeuvre un bon système de gestion de l'environnement. Ce système aide Parcs Canada à mettre en oeuvre les aspects de la gérance de l'environnement dans chacune de ses décisions.

Objectifs généraux : Mettre en pratique la gérance environnementale

- *Parcs Canada utilise de bonnes pratiques environnementales dans toutes ses activités, tous ses services et produits.*
- *Les visiteurs contribuent aux principes de la gérance environnementale et de la durabilité.*

Objectifs du plan :

Améliorer la performance environnementale par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un système de gestion de l'environnement.

Encourager les résidents locaux et les visiteurs du parc à partager la responsabilité de la gérance environnementale.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- réduire, d'ici cinq ans, de 50 % la quantité de déchets, par rapport aux niveaux de 1998, grâce à l'achat, à la réutilisation et au recyclage ;
- soutenir (financièrement ou autrement) les projets locaux de recyclage ;
- préparer des protocoles sur la manutention des matières dangereuses, y compris la manutention et la mise en cache de carburant dans le parc et les installations du parc ;
- utiliser des pratiques de gestion sûres et écologiques pour l'acquisition, l'établissement des rapports, la surveillance, la manutention, le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination des déchets dangereux ;
- acheter des produits et des services conformes aux normes environnementales et à remplacer autant de produits et services possible par d'autres produits plus écologiques ;
- réduire de 20 % les véhicules du parc à Inuvik ;
- évaluer le système de traitement des eaux ménagères du ruisseau Sheep ;

- réduire les émissions dans l'atmosphère en déterminant les sources de pollution et en réduisant au minimum les activités et les produits qui causent des émissions nuisibles dans l'atmosphère.

10

PARTENARIATS ET PARTICIPATION DU PUBLIC

Des partenariats solides et une participation du public sont essentiels à l'exécution du mandat de Parcs Canada.

Parcs Canada conclut toute une gamme de partenariats officiels et à l'amiable et participe à des activités de consultation et de coopération afin d'atteindre les objectifs du parc. Au cœur de la gestion du parc national Ivvavik se trouve le cadre prescrit par la loi qui officialise les relations de travail par l'intermédiaire de comités de gestion participative. Ce type de gestion facilite divers autres partenariats, officiels ou non visant à mettre en œuvre les projets et les programmes de gestion du parc. Les partenariats peuvent comprendre par exemple la collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux à des activités de recherche et de surveillance ou de nettoyage d'anciens fûts de carburant; la collaboration avec un directeur d'école en vue de créer des ressources didactiques pour les jeunes d'Aklavik; la collaboration avec des organismes inuvialuits et gouvernementaux afin d'élaborer des produits de tourisme; ou l'embauchage d'un bénévole pour aider dans un camp pour jeunes.

La consultation et la participation des communautés régionales permettront de veiller à ce que les résidents profitent des possibilités économiques, culturelles et éducatives découlant de la présence du parc national. La participation communautaire renforcera la relation qu'entretiennent les résidents avec le parc, les ressources culturelles et naturelles qu'il protège et les histoires qu'il raconte. Parcs Canada a également l'occasion de lancer des initiatives qui aident à renforcer la santé des collectivités, par exemple en offrant aux jeunes des possibilités qui les encouragent à rester à l'école.

Parcs Canada continuera d'inviter le public à jouer un rôle actif dans le perfectionnement des services de tourisme régionaux en facilitant le perfectionnement des compétences et le renforcement des capacités des résidents qui sont intéressés à participer l'industrie du tourisme. Les partenariats avec des organismes inuvialuits et gouvernementaux seront essentiels à l'élaboration d'une stratégie de marketing régionale exhaustive et à l'encouragement de la participation locale au développement de services touristiques de qualité qui appuient les objectifs du parc.

Pendant toute la durée du présent plan directeur, divers groupes et personnes seront invités à participer à la mise en oeuvre des recommandations du plan directeur.

Objectif du plan :

Favoriser les partenariats et la participation du public aux activités du parc.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- faciliter le perfectionnement des compétences et le renforcement des capacités des Inuvialuit et des autres résidents afin de leur permettre de profiter des possibilités qui se présentent ;
- collaborer avec d'autres ministères afin d'aborder les questions d'éducation qui peuvent constituer des obstacles à l'emploi et à la réussite commerciale ;

- collaborer avec des organismes inuvialuits et gouvernementaux afin d'élaborer des produits de tourisme et de promouvoir la région comme destination touristique ;
- participer régulièrement à des rencontres de gestion participative et à fournir aux organismes communautaires des mises à jour régulières sur les projets du parc ;
- rencontrer chaque année des organes de gestion participative chargés de la gestion du parc national Ivvavik, dans le but de rendre compte des activités de mise en oeuvre du plan directeur ainsi que de cerner et d'examiner les activités de mise en oeuvre prioritaires ;
- présenter un rapport quinquennal sur l'état du parc national Ivvavik ;
- présenter un rapport annuel sur les recherches et la surveillance, qui sera diffusé aux partenaires de la gestion participative et au public.

11

ZONAGE DU PARC

11.1 Aperçu

Le système de zonage des parcs nationaux est une approche intégrée de classification des aires terrestres et marines en fonction de 1) la protection à assurer aux écosystèmes et aux ressources culturelles, et de 2) la capacité des aires d'offrir des expériences aux visiteurs et de la pertinence de ces expériences. Le système de zonage donne un cadre à l'application par région des politiques et des programmes, notamment la gestion des ressources, les activités pour les visiteurs, la gestion de dimension humaine et la recherche.

Certaines aires peuvent exiger une reconnaissance ou une gestion spéciale qui n'est pas prévue par les désignations de zonage. Les plans directeurs des parcs peuvent donc prévoir que des sites particuliers dans n'importe quelle zone sont des aires fragiles sur le plan de l'environnement ou le plan culturel et établir des lignes directrices pour assurer leur protection et définir leur utilisation.

Le système de zonage de Parcs Canada dans les parcs nationaux se subdivise en cinq zones :

Zone 1 - Préservation spéciale. Zone où l'utilisation par le public peut être limitée pour protéger des ressources tout particulièrement importantes ou fragiles. L'accès par véhicule motorisé est interdit, y compris l'accès par voie aérienne pour les visiteurs.

Zone 2 – Milieu sauvage. Zone qui comprend de vastes aires qui représentent bien les écosystèmes du parc et qui seront conservées à l'état sauvage. La préservation des écosystèmes où l'ingérence humaine est réduite au minimum est très importante. L'utilisation de véhicules motorisés est interdite, mais un accès par voie aérienne strictement contrôlé dans les régions éloignées peut être autorisé.

Zone 3 - Milieu naturel. Zone dans laquelle les aires sont conservées à l'état naturel, mais où l'utilisation est plus large que celle qui est prévue pour la zone 2, milieu sauvage. La zone 3 permet un accès limité aux véhicules motorisés, habituellement le transport public.

Zone 4 - Loisirs de plein air. Zone qui peut comprendre une vaste gamme d'activités éducatives et récréatives ainsi que des installations pour les visiteurs, qui respectent le paysage naturel et l'environnement du parc. L'accès par véhicule motorisé est autorisé.

Zone 5 - Services du parc. Zone qui peut comprendre les agglomérations situées dans des parcs nationaux existants, qui réunissent les services d'accueil et les installations de soutien. Les activités, les installations et les services propres à cette zone seront définis et dirigés dans le cadre du processus de planification communautaire. Il se peut également que les installations réservées à l'administration et à l'exploitation du parc soient situées dans cette zone. Dans la mesure du possible, Parcs Canada cherchera à les réunir dans un secteur où elles n'auront pas d'incidences sur l'intégrité écologique régionale.

11.2 Zonage dans le parc national Ivvavik

Selon la Convention définitive des Inuvialuit (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1984), la planification et la gestion du parc doivent « être orientées vers la protection des caractéristiques fauniques de la région en vue de préserver, dans la mesure du possible, l'état sauvage de cette région » (paragraphe 12(6)). Il est également dit que « le zonage et la gestion du parc doivent être faits de façon que celui-ci soit un parc naturel » (paragraphe 12(7)). Le zonage au parc national Ivvavik (carte 4) reflète l'intention de la Convention définitive des Inuvialuit et la nature sauvage du parc. Il ne signifie pas toutefois que visiteurs et région sauvage sont incompatibles. Le zonage ne s'applique pas aux bénéficiaires inuvialuits qui exercent leurs droits d'exploitation de la faune aux fins de subsistance dans le parc.

11.2.1 Zone 1 – Préservation spéciale

Les aires de la zone 1 – Préservation spéciale comprennent : cinq sites archéologiques le long de la côte; le corridor de la rivière Firth entre le ruisseau Sheep et le début du delta; et deux aires autour de « fosses à poisson » dans la rivière Firth et le ruisseau Joe (tableau 8). Le corridor de la rivière Firth et les cinq régions côtières sont le principal centre d'activité des visiteurs dans le parc et exigent par conséquent une surveillance et une gestion prudentes. Au cours des cinq prochaines années, le parc s'emploiera à cartographier l'information sur les écosystèmes et les ressources naturelles et à proposer les modifications nécessaires au plan de zonage au prochain examen du plan directeur.

11.2.2 Zone 2 – Milieu sauvage

La majeure partie du parc national Ivvavik est désignée zone 2 - Milieu sauvage (tableau 8). Ce zonage oriente l'utilisation par les visiteurs (faible densité, dispersée, discrète, temporaire, sans véhicule motorisé), de même que la construction de services ou de bâtiments (réduite au minimum, primitive et convenant à une expérience en milieu sauvage). Dans le cas d'Ivvavik, ce zonage est conforme à la vision du parc, aux objectifs de sa création et de sa gestion et à la Convention définitive des Inuvialuit.

La présence de stations d'alerte du Nord sans personnel du ministère de la Défense nationale à la pointe Stokes et à la plage Komakuk est considérée comme une utilisation non conforme. Les deux installations sont régies par un permis d'opérer, selon une entente conclue entre les Inuvialuit et le gouvernement du Canada.

11.2.3 Zone 3 – Milieu naturel

Une aire est désignée zone 3 - Milieu naturel dans le parc national Ivvavik : il s'agit du poste des gardes de parc de Sheep Creek (tableau 8). Dans ces zones, il faut maintenir le milieu naturel et les installations doivent rester rudimentaires. Des activités de loisirs de plein air qui nécessitent peu de services et des installations rustiques permettent de découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc.

11.2.4 Zone 4 – Loisirs de plein air et Zone 5 – Services du parc

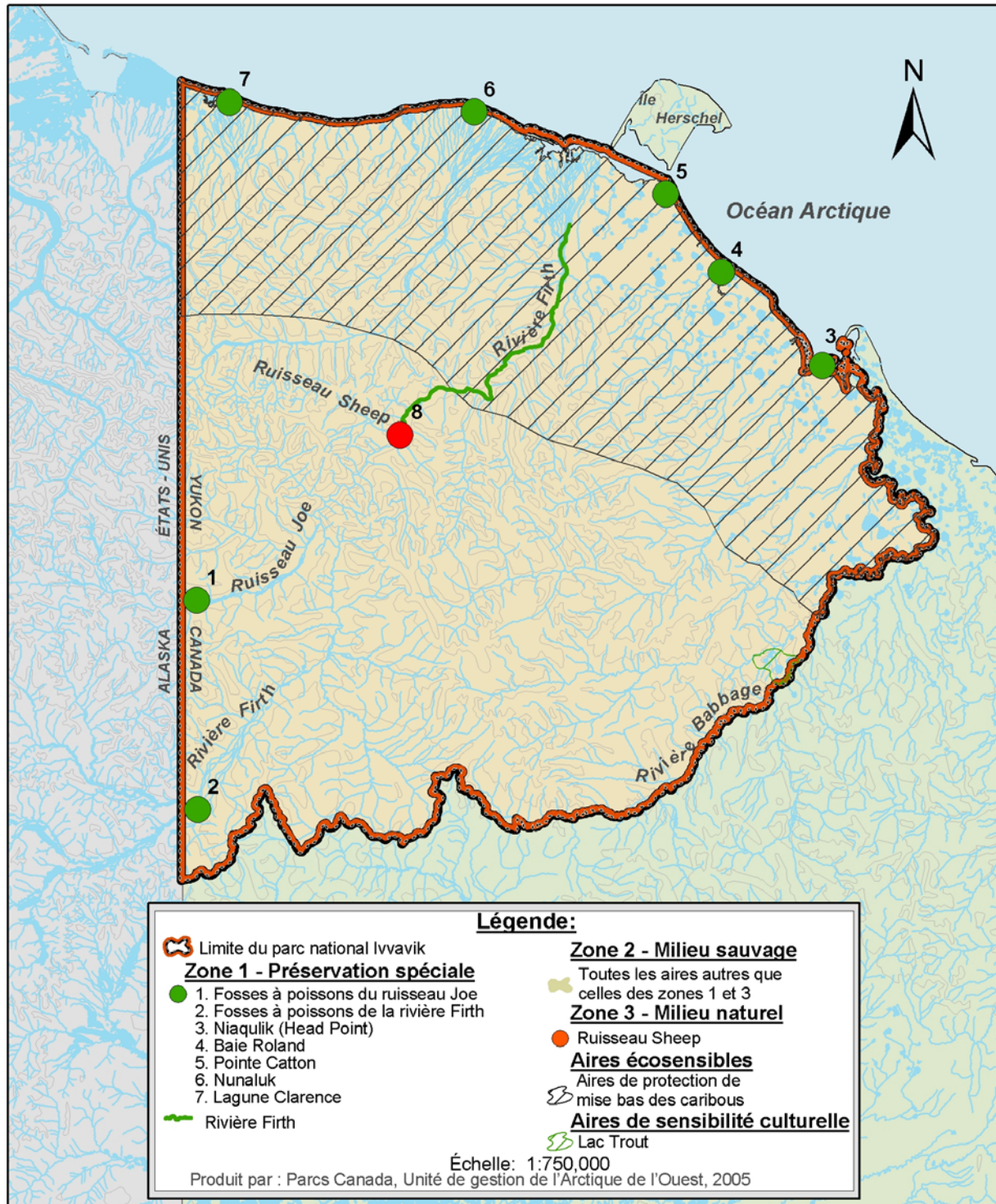
Aucune aire n'a été désignée zone 4 – Loisirs de plein air ou zone 5 – Services du parc dans le parc national Ivvavik.

11.2.5 Aires de gestion spéciale

Outre les désignations de la zone 1 à la zone 3 dans Ivvavik, deux aires ont été définies comme des aires de gestion spéciale qui n'est pas prévue dans le zonage établi (tableau 8). Une région écologiquement sensible a été désignée pour protéger les aires de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine. Des mesures spéciales de gestion pourraient au besoin être prises pendant les périodes de mise bas et d'élevage en mai et en juin. Une région culturellement sensible a également été désignée pour protéger les ressources culturelles et l'environnement du lac Trout.

Mesures clés Parcs Canada verra à :

- effectuer une évaluation environnementale de la région du lac Trout, en consultation avec les archéologues de Parcs Canada, la Société régionale inuvialuite, et le Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik pour déterminer la pertinence de l'accès par voie aérienne et de l'utilisation d'un jour ;
- effectuer un examen du zonage le long de la rivière Firth et de la côte, en consultation avec le public, la communauté d'Aklavik et divers organismes de gestion participative avant la préparation du prochain plan directeur.



Carte 4. Zonage dans le parc national Ivvavik

Tableau 8. Résumé du zonage au parc national Ivvavik

Zone ou aire de gestion spéciale	Lieu	Valeur	Description
Zone 1 - Préservation spéciale	Lagune Clarence	Culturelle	Importante en raison de ses ressources culturelles, notamment un groupe des premiers sites inuvialuits.
	Pointe Catton	Culturelle	Ressources historiques et ressources datant de la fin de la période qui a précédé l'arrivée des Européens, y compris un groupe des premiers sites inuvialuits.
	Extrémité ouest de Nunaluk et de Niaqulik (Head Point)	Culturelle	Deux sites de village datant de la période historique et de la fin de la période qui a précédé l'arrivée des Européens.
	Baie Roland	Culturelle	Important site inuvialuit où se trouvent des vestiges de plusieurs bâtiments.
	Rivière Firth (du ruisseau Sheep à la côte)	Culturelle	Plusieurs sites liés à la culture inuit dans l'ouest de l'Arctique canadien, en particulier dans la région d'Engigstciak. Plusieurs sont liés à l'exploitation de placers et au piégeage.
		Écologique	Habitat important pour les poissons, les oiseaux de proie et les mouflons de Dall.
	« Fosses à poissons » de la rivière Firth et du ruisseau Joe	Écologique	Habitat indispensable à la reproduction et à l'hivernation du Dolly Varden. Les deux aires sont de petite taille et comprennent une très forte densité de poisson pendant plus de six mois durant l'année.
Zone 2 - Milieu sauvage	Majeure partie du parc national Ivvavik	Écologique et culturelle	Toutes les aires du parc qui ne sont pas autrement désignées zone 1, zone 3 ou aires de « gestion spéciale ».

page suivante

Zone ou aire de gestion spéciale	Lieu	Valeur	Description
Zone 3 - Milieu naturel	Aire du poste des gardes de parc de Sheep Creek	Gestion du parc	Installations prévues pour l'exploitation et la gestion du parc.
Aire écologiquement sensible	Plaine côtière	Écologique	Vise toute la portion canadienne des aires concentrées de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine.
Aire culturellement sensible	Région du lac Trout	Culturelle	Protège l'écosystème du lac et des ressources archéologiques liées à la culture inuit dans l'ouest de l'Arctique canadien.

12

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Le « Plan directeur du parc national du Canada Ivvavik » a été soumis à une évaluation environnementale selon la « Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (1999) ». On a procédé à un examen environnemental préalable de l'ébauche du plan directeur pour s'assurer que les effets sur l'environnement des mesures proposées dans le plan avaient entièrement été pris en compte avant que toute décision irrévocable ne soit prise.

L'évaluation environnementale a porté sur les effets cumulatifs des mesures de gestion sur les huit éléments de valeur décrits dans le plan directeur : la collaboration, la faune, la végétation et les sols, les écosystèmes aquatiques, les écosystèmes de la zone côtière, le climat, les visiteurs et les ressources culturelles. On a défini les effets cumulatifs possibles dont il fallait tenir compte avant la mise en oeuvre. Par exemple, les évaluations environnementales concernant les projets dans les zones d'utilisation d'un jour doivent tenir compte des répercussions de l'intensification de l'accès par voie aérienne sur la faune et la découverte du milieu sauvage par les visiteurs. Les zones d'utilisation d'un jour seront également plus largement utilisées au sol, ce qui multipliera les répercussions sur la végétation et le sol. Il faudra voir, dans les évaluations environnementales, s'il ne faut pas renforcer le site avant d'ouvrir ces aires à l'utilisation d'un jour. Les sentiers de randonnée doivent faire l'objet d'une surveillance si leur fréquentation le justifie. Une meilleure connaissance des écosystèmes grâce à la recherche et à la surveillance, le rétablissement de l'intégrité écologique au poste des gardes de parc de ruisseau Sheep et des visites plus intéressantes font partie des effets cumulatifs favorables. La surveillance des protocoles, un système d'information géographique, des bases de données et la publication de résultats de recherche sont d'importants moyens de protéger l'intégrité écologique. L'information recueillie par la recherche et la surveillance servira aussi aux futures générations qui devront protéger le parc.

Certaines initiatives sont encore à l'état de projet et nécessiteront une évaluation plus approfondie en fonction de la Convention définitive des Inuvialuit ou de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* lorsque des propositions précises auront été élaborées. Les mesures d'atténuation, la surveillance et le suivi nécessaires seront mis en place lorsque les propositions passeront de la théorie à la conception et à la mise en oeuvre.

L'examen environnemental préalable a montré qu'il est possible de réduire à presque rien les effets néfastes possibles sur l'environnement des propositions faites dans le « Plan directeur du parc national du Canada Ivvavik ».

GLOSSAIRE

Connaissances traditionnelles : connaissances qui viennent du mode de vie traditionnel des gens ou y sont ancrées. Le savoir traditionnel s'entend des connaissances accumulées et de la compréhension de la place qu'occupent les êtres humains dans l'univers. Il englobe les rapports spirituels avec la nature, l'utilisation des ressources naturelles et les liens entre les personnes, et il se reflète dans la langue, l'organisation sociale, les valeurs, les institutions et les lois.

Conservation : gestion des populations et des habitats fauniques afin de veiller au maintien de la qualité, y compris la productivité optimale à long terme, de ces ressources et à l'utilisation efficace de la récolte disponible (définition de la Convention définitive des Inuvialuit).

Convention définitive des Inuvialuit : entente réglant la revendication de l'Arctique de l'Ouest des Inuvialuit, présentée à l'origine par le Comité d'étude des droits des Autochtones.

Écosystème : groupe d'organismes et de ses cycles, processus, structures et transferts d'énergie. Les écosystèmes sont des systèmes d'organismes et d'espèces en interaction, y compris les humains, et leurs environnements non biologiques. Par exemple, un écosystème de toundra est formé de boeufs musqués, de loups, de lemmings, de gens, de lichens, de mousses, d'arbustes, de graminées, d'hivers froids et sombres, de pluie, de neige et de vent, de sol et de pergélisol. Il comprend également les relations, c'est-à-dire les boeufs musqués qui mangent du lichen, les loups qui mangent des caribous, les gens qui chassent les loups et les boeufs musqués, les lemmings qui creusent le sol, et les rafales de neige sur les arbustes.

Exploitation (ou récolte) aux fins de subsistance : telle que définie dans la Convention définitive des Inuvialuit :

- a) à l'exception des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, et des oiseaux migrateurs insectivores, sous réserve des conventions internationales, le droit de prise par les Inuvialuit aux fins d'usage personnel pour leur alimentation et leur habillement; ce droit comprend la prise d'espèces fauniques aux fins de commerce, d'échange et, sous réserve de l'article 12, le droit de vente entre les Inuvialuit et de commerce, d'échange et de vente à toute personne des dérivés non comestibles du gibier pris par les Inuvialuit pour leur usage personnel;
- b) sous réserve des dispositions de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, le droit de prise d'oiseaux migrateurs considérés ou non comme gibier et d'oiseaux migrateurs insectivores par les Inuvialuit aux fins d'usage personnel pour leur alimentation et leur habillement; ce droit comprend la prise de tels oiseaux aux fins de commerce et d'échange entre les Inuvialuit et de commerce, d'échange et de vente à toute personne des dérivés non comestibles de tels oiseaux dans la mesure autorisée par les règlements conformes à la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Intégrité écologique : un état où la structure et le fonctionnement d'un écosystème sont restés intacts en dépit des activités humaines et sont susceptibles de le demeurer; un état de développement de l'écosystème optimisé pour son emplacement géographique. Pour les parcs et les aires protégées, les termes suivants ont été utilisés pour désigner cet état optimal : naturel, en évolution naturelle, vierge et intact. Cet état implique que les structures et les fonctions de

l'écosystème ne sont pas touchées par les agents de stress anthropiques, que les espèces indigènes sont présentes à des niveaux de population viables et que, dans les limites de succession, le système persistera probablement. Les écosystèmes dans un état d'intégrité ne présentent pas les tendances associées aux écosystèmes stressés. Les parcs et les aires protégées font partie de plus vastes écosystèmes dont on doit tenir compte quand on détermine l'intégrité dans les parcs nationaux.

Région désignée des Inuvialuit : partie du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et au large des côtes qui est régie par la Convention définitive des Inuvialuit.

Surveillance : effort visant à :

- a) fournir des mesures écologiques reproductibles qui influencent les décisions concernant la gestion des ressources naturelles, ou
- b) surveiller les changements à long terme dans les écosystèmes régionaux ou les menaces qui leur sont particulières.

14

LISTE DES COLLABORATEURS

Équipe de planification du plan directeur du parc national Ivvavik :

Ian Brown, Parcs Canada
Alan Fehr, Parcs Canada
Brian Johnston, Parcs Canada
Ron Larsen, Parcs Canada
Hillarie Zimmermann, Parcs Canada

Avec l'aide de :

Christian Bucher, Parcs Canada
Cathy Cockney, Parcs Canada
Pat Dunn, Parcs Canada
Ian McDonald, Parcs Canada
Angus Simpson, Parcs Canada
Steve Travis, Parcs Canada

Remerciements spéciaux à :

Jacques Biron, Parcs Canada
Joan Eamer, Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord)
Danny C. Gordon, Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord)
Jean-Robert Gauthier, Planification et Projets spéciaux, Parcs Canada
David Murray, Parcs Canada
Per Nilsen, Parcs Canada
Brian Pelchat, Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord)
Bernard Potvin, Parcs Canada
André Savoie, Parcs Canada

L'équipe de planification du plan directeur souhaite remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer aux journées portes ouvertes, de lire l'ébauche du plan directeur, de téléphoner, de rencontrer personnellement le personnel, d'envoyer des courriels au parc et d'écrire à l'équipe de planification du plan directeur pour leur faire part de leurs commentaires. Leurs observations ont été grandement appréciées et demeureront toujours précieuses.

15

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- Affaires indiennes et du Nord Canada. 1984. *La revendication de l'Arctique de l'ouest: Convention définitive des Inuvialuit*. Ottawa.
- Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien. 1993. *Entente définitive de la Première Nation des Gwitchin Vuntut*. Ministre des Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- Arctic Climate Impact Assessment (Évaluation des impacts sur le climat arctique). 2004. *Impacts of a Warming Arctic: Arctic Climate Impact Assessment (Impacts du réchauffement de l'Arctique : Évaluation des impacts sur le climat arctique)*, Cambridge University Press.
- Comité des chasseurs et des trappeurs d'Aklavik. 1999. *Aklavik Hunters and Trappers Committee Research Priorities*. Aklavik.
- Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. 2001. *Les parcs nationaux du Nord --: une nouvelle orientation: un rapport du Sous-comité sur le développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord*. Ottawa.
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. 2000. *Espèces canadiennes en péril*. Secrétariat du COSEPAC, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa.
- Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord). 1999. *Yukon North Slope Long-term Research and Monitoring Plan*. Whitehorse.
- . 2000. *Yukon North Slope Research Guide*. Ébauche. Whitehorse.
- . 2002. (Ébauche) *Canadian North Slope Muskoxen Co-management Plan*. Whitehorse.
- . 2003. *Yukon North Slope Wildlife Conservation and Management Plan*. Whitehorse.
- Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine. 2003. *Porcupine Caribou Herd Interim Management Plan, 2003-2005*. Whitehorse, Yukon.
- Environnement Canada. Service canadien des parcs. 1988. *Park National Du Nord-Du-Yukon, Directives Provisoires De Gestion*. Ministre des Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- . 1989. *Parc national du Nord du Yukon. Plan de conservation du parc*. Winnipeg.
- Environnement Canada. 1990. *L'état des parcs, Rapport 1990*. Ministre des Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- . 1995. *Caractéristiques des écorégions du parc national Iyavavik*. Groupe de travail sur la stratification écologique. Ottawa.
- Gouvernement du Canada. 1984. *Loi sur le règlement des revendications territoriales des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*. Imprimeur de la Reine, Ottawa.

- . 2000. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Imprimeur de la Reine, Ottawa.
- . 2002. *Loi sur les sur les espèces en péril*. Imprimeur de la Reine, Ottawa.
- . 2003. *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Imprimeur de la Reine, Ottawa.
- Groupe d'étude de la vallée de la Bow. 1996. *Banff-Vallée de la Bow: à l'heure des choix: rapport sommaire*. Ottawa.
- La communauté d'Aklavik, Conseil consultatif de gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest) et Secrétariat commun. 2000. *Aklavik Inuvialuit Community Conservation Plan*. Inuvik.
- Nagy, John et Marsha Branigan; Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant Nord et T.-N.O. 1997. *Co-management Plan for Grizzly Bears in the Inuvialuit Settlement Region, Yukon and Northwest Territories: April 1997 to March 2002*. Whitehorse.
- Parcs Canada. 1994. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994)*. Ottawa.
- . 1997. *Plan de réseau des parcs nationaux*. Ottawa.
- . 1999. *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées - 1999*. Ottawa.
- . 2000a. « *Intacts pour les générations futures? »: protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada*. Volume II. Une nouvelle orientation pour les parcs nationaux du Canada. Ottawa.
- . 2000b. *Le plan d'action de Parcs Canada en réponse à la Commission sur l'intégrité écologique*. Ottawa.
- . 2001. *Directive de gestion 2.4.9. Gestion des données écologiques*.
- Service canadien des parcs. 1993. *Analyse descriptive des ressources du parc national du Nord du Yukon*. Section de la conservation des ressources naturelles, Service canadien des parcs, Région des prairies et du Nord, Winnipeg.